

Dis-septième année N°766 vendredi 29 mars 2024 - 8 DH - Directeur de la publication Abdelah Chankou

Numéro double

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi



Rafia El Mansouri.

Noureddine Médiane.

Scandale de mœurs à l'Istiqlal

Droit de cuissage, sextorsion et diffamation

P14

La Société générale Maroc convoitée par Moulahom Hafid

AU SECOURS, LE LOUP DE LA FINANCE REVIENT !



P10

Solitude d'Israël" de Bernard-Henri Lévy

Apologie de l'abominable

P8



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Miraoui

Je ne sais pas dorer la pilule

P17



Confus DE CANARD

Mendicité sans frontières

P3

Mutuelle des fonctionnaires

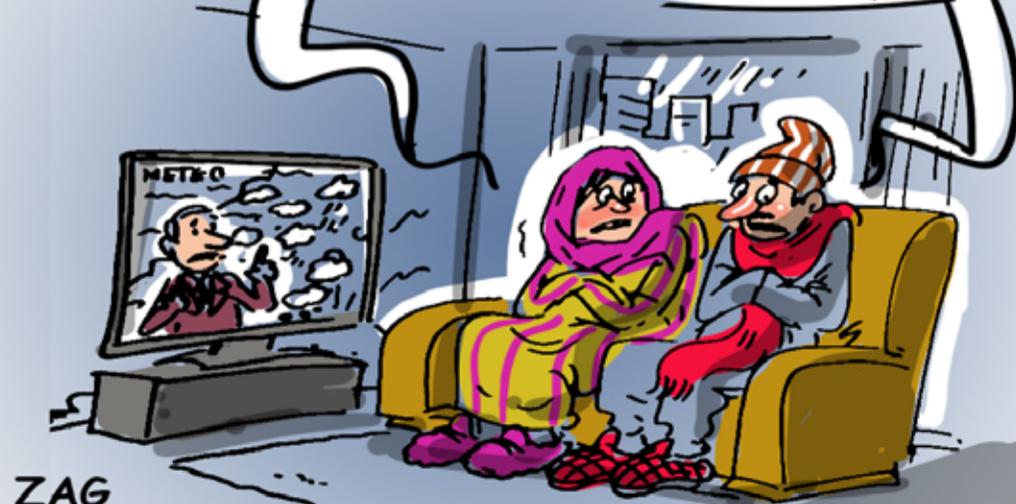
Abdelmoula Abdelmoumni rattrapé par ses micmacs

P7



PLUIE, NEIGE : UN TEMPS HIVERNAL AU PRINTEMPS !

D'HABITUDE, ON NE GRELOTTE PAS AU PRINTEMPS... JE CROIS QU'ON EST ENTRÉ EN REFROIDISSEMENT CLIMATIQUE



ZAG

Maladies rares au Maroc

Radioscopie d'un drame

P12

Accords agricole et de pêche Maroc-UE

Tamara Capeta, une magistrate aux conclusions magistrales

P17



Tamara Capeta, procureure générale de la Cour de justice de l'Union européenne.



Confus de **CANARD**



Mendicité sans frontières

Ils sont partout et en grand nombre. Aux abords des mosquées et pâtisseries, à la sortie des magasins et marchés, envahissant carrefours, feux rouges, ou simplement la voie publique. Pas un endroit, même le plus insoupçonné, ne leur échappe, « attaquant » en solo ou en groupe. Difficile de faire un pas sans qu'ils vous alpaguent. « Ils » ce sont les mendiants, cette population en pleine croissance, qui ne connaît ni le chômage ni la lassitude ! Entre les mendiants maison, leurs collègues subsahariens et syriens entre lesquels la concurrence fait rage, le citoyen est constamment sollicité par une foule de quémandeurs de tous âges qui rivalisent de techniques pour attendrir les âmes. S'il est un secteur à Casablanca qui bat en effet sans cesse ses propres records c'est bien celui de la mendicité qui fonctionne à plein régime. Les adeptes de ce métier florissant, à la lisière du harcèlement, source d'argent facile, qu'ils exercent sans relâche, ont plus que décuplé en ce mois sacré, spiritualité oblige, suscitant souvent plus qu'un sentiment de gêne chez les gens. Un préjudice urbain spectaculaire qui plombe un environnement social déjà saturé par une série de phénomènes qui contribuent grandement à sa dévalorisation.

Ce qui ajoute au malaise ambiant, c'est le caractère actif de la mendicité dont les acteurs, qui se confondent avec ces mendiants déguisés, incarnés par la faune des gardiens de voiture - autre source de nuisance considérable - supplient les passants, souvent de manière théâtrale. Et en simulant même une infirmité (les chaises roulantes sont toujours à la mode) avec pour certains exhibition de la preuve supposée de leur indigence (des notes d'eau et d'électricité impayées, des récépissés d'arriérés de loyer, un certificat médical pour une opération onéreuse, le cancer de préférence ...). En somme, tous les moyens sont bons pour attendrir le chaland, et devant une telle débauche de stratagèmes où la mise en avant des enfants est fréquente, il est difficile de distinguer le simulateur de celui qui est réellement dans le besoin. Dopé par le laxisme des autorités, le phénomène

prend des proportions si alarmantes qu'il a fait réagir en ce mois de ramadan le Conseil économique social (CESE). Ce dernier s'est fendu d'un avis sur la question et formulé des recommandations, notamment « l'amélioration des programmes de prise en charge sociale des catégories vulnérables et de durcir les sanctions contre l'exploitation des enfants, des personnes âgées, des femmes et des personnes handicapées à des fins de mendicité. » La mendicité et le vagabondage sont passibles de prison comme le stipule clairement l'article 331 du code pénal: " Est puni de l'emprisonnement d'un à trois ans, tout mendiant même invalide, tout vagabond, qui est trouvé porteur d'armes ou muni d'instruments ou objets propres à commettre des crimes ou

des délits." Pourquoi les pouvoirs publics ne font-ils pas respecter cette disposition qui remonte à l'époque du protectorat, préférant cultiver le laxisme dont les effets sont ravageurs à plus d'un titre ? Il est grand temps d'appliquer la loi tout en offrant aux quémandeurs des projets de réinsertion dédiés, de telle sorte de leur permettre d'apprendre un métier et d'en vivre.

De manière concrète, il s'agirait d'explorer sérieusement la piste de centres de prise en charge où,

en échange d'un lit et d'une assiette ceux qui sont en âge et en capacité de travailler ont la possibilité d'être productifs en étant utiles à eux-mêmes et à la collectivité.

Accompagnée d'une criminalisation effective de la mendicité dans l'espace public, cette approche permettra d'un côté d'offrir le droit à la dignité aux intéressés et de l'autre de débarrasser nos villes d'un mal qui nuit gravement à l'image du Maroc qui le fait passer aux yeux du touriste étranger pour un pays où il ne fait pas vraiment bon séjourner, encore moins flâner...

Le Royaume va accueillir le monde en 2030, co-organisé avec l'Espagne et le Portugal. L'occasion de mettre définitivement hors-jeu toutes les nuisances urbaines qui agressent le regard et font mal au cœur. ▀

Il s'agirait d'explorer sérieusement la piste de centres de prise en charge où, en échange d'un lit et d'une assiette ceux qui sont en âge et en capacité de travailler ont la possibilité d'être productifs en étant utiles à eux-mêmes et à la collectivité.





Côté BASSE-COUR



Offre de soins

Un centre médical de proximité pour Lissasfa



Le Roi Mohammed VI lors de la pose de la première pierre centre médical de proximité de Lissasfa.

Le Roi Mohammed VI a procédé, mardi 26 mars, à la pose de la première pierre d'un centre médical de proximité au quartier Lissasfa dans la préfecture d'arrondissement Hay Hassani. Investissement de quelque 90 millions de dirhams, nécessitant des travaux de 24 mois, cette structure sanitaire est le troisième centre du genre initié au du genre dans la région de Casablanca-Settat, après ceux réalisés à l'arrondissement Sidi Moumen et à la ville nouvelle d'Errahma. Déployé sur une superficie de 11.170 m² (dont 7.692 m² couverts), le centre hospitalier de Lissasfa est doté d'unités de consultations externes et explorations fonctionnelles, de rééducation fonctionnelle, de soins bucco-dentaires, de prélèvements et des urgences médicales de proximité. Fruit d'un partenariat entre la Fondation Mohammed V pour la solidarité et le ministère de la Santé et de la Protection sociale, le centre offre aussi des prestations de santé primaires de radiologie, d'accouchement, de stérilisation, ainsi qu'un bloc opératoire, un laboratoire d'analyses médicales, un pôle d'hospitalisation et une pharmacie. Dans le secteur de la santé, le Roi Mohammed VI a lancé le même jour la deuxième phase (la première a été lancée par le souverain le 28 octobre dernier) du programme des Unités médicales mobiles connectées-Fondation Mohammed V pour la solidarité. Destiné principalement au monde rural dont il vise à améliorer l'accès aux soins, ce dispositif concerne dans sa deuxième phase le déploiement de cinquante nouvelles unités médicales mobiles connectées. Le souverain a remis, à cette occasion, à titre symbolique, trois ambulances et cinq véhicules utilitaires, don de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, aux représentants de 5 associations ainsi qu'aux communes Adassil, Talat N'Yacoub et Tizi n'Test, affectées le 8 septembre 2023 par un séisme ravageur. Le don comporte dans sa globalité 46 véhicules au profit des communes, des associations et des coopératives des différentes régions du Maroc.

Football

Les Lions de l'Atlas ne savent plus rugir ?

Une petite victoire (1-0) face à l'Angola et un nul (0-0) contre la Mauritanie. C'est le bilan très mitigé des deux matchs disputés en amicale par les lions de l'Atlas, le vendredi 22 mars et le mardi 26 mars, à Agadir. L'impression générale qui s'est dégagée c'est que les poulains de Walid Regragui n'étaient pas convaincants surtout sur le plan offensif. Cet handicap, cette incapacité à marquer des buts, talon d'Achille du groupe, n'a pas pu être surmontée malgré l'enrichissement de l'équipe par de nouveaux joueurs, notamment la star du Real Madrid Brahim Diaz. C'est dire que le coach national doit encore travailler pour trouver des solutions qui mènent aux filets. Pour le public, la CAN 2025 qui se joue au Maroc doit rester au Maroc.



Regragui doit trouver des solutions...

Résultats annuels 2023

Akdital soigne son développement

« Cette année a été remarquable pour Akdital. Nous avons non seulement étendu notre réseau à l'échelle nationale en inaugurant cinq nouveaux établissements, mais nous avons également enregistré des performances exceptionnelles, avec une augmentation de 84 % du chiffre d'affaires », indique d'entrée de jeu Rochdi Talib, président directeur général du groupe Akdital lors de la présentation des résultats 2023, lundi 25 mars, à Casablanca.

Expression d'un plan de développement ambitieux et réaliste et d'un positionnement bien étudié sur un marché de soins national en pleine expansion dopé notamment par la généralisation de l'AMO, les indicateurs sont en effet tous au vert, traduisant une performance exceptionnelle. Un chiffre d'affaire 2023 de 1 907 milliards de DH en hausse de 84% par rapport à l'année précédente, un EBITDA s'élève à 511 millions de DH en progression de 80% par rapport à l'exercice 2022 et un résultat net consolidé de 198 millions de DH. Cette performance est le fruit d'un maillage territorial fort de nombreux établissements de santé nouvelle génération dotés de toutes les spécialités, totalisant une



Rochdi Talib, président directeur général du groupe Akdital.

capacité de 2300 lits dont 478 créés en 2023, soit entre 15 à 20% de la capacité litière privée au Maroc. Qui dit mieux? Comme le potentiel de développement reste considérable eu égard à l'étendue du déficit en matière de soins, le leader de la santé privée au Maroc pré-

voit de porter au cours de 2024 son réseau à 36 nouvelles unités de soins, à la faveur d'ouvertures programmées dans des villes comme Errachidia, Dakhla, Khouribga et Taroudant où les besoins en santé sont énormes.

Ces implantations vont générer quelque 1430 lits et offrir des opportunités d'emploi à plus de 2900 professionnels de santé.

C'est à l'aune de son déploiement dans des régions lointaines, peu dotées en spécialités médicales et pauvres en structures de prise en charge de bien des pathologies, que l'apport de Akdital dans l'amélioration de l'accès aux soins au Maroc doit être apprécié. Le conseil d'administration de Akdital a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 6 dirhams par action.

Fatima Loukili

Une grande dame tire sa révérence

Le paysage médiatique et cinématographique national a perdu mardi 26 mars 2024 l'une de ses figures de proue. Il s'agit de Fatima Loukili, une artiste dans l'âme, pionnière parmi les pionniers, qui a contribué avec son style distingué à façonner l'histoire de l'audiovisuel national tout en marquant de son empreinte le parcours du cinéma marocain.

Cette Meknassie de naissance venait de décrocher au début des années 80 un diplôme universitaire de philosophie et des sciences sociales. Mais sa véritable passion c'est l'écriture, le cinéma, l'information, les ondes, l'envie de transmettre quelque chose de fort au public. Avec ses multiples vocations, la jeune Fatima bouillonne de vie, déborde de talent. Elle veut crever le plafond. Sa vivacité d'esprit servie par une grande sensibilité et une belle aisance verbale sont ses meilleurs atouts qui lui ouvrent les portes du succès et de la notoriété. C'est dans la rédaction de la radio Medi1 fondée par Pierre Casalta en 1982 qu'elle fait ses premières armes en faisant montre de ses qualités dans le domaine de l'animation et de l'information. Déjà une star de la radio, Fatima Loukili décide de changer d'employeur et cède aux sirènes de la première chaîne de télévision marocaine RTM dont elle devient rédactrice en chef du desk arabophone après en avoir présenté le JT de 20h 30. La défunte entame au début de la décennie 90 une nouvelle expérience professionnelle à 2M où elle anime des débats politiques de l'heure



Une artiste dans l'âme.

en recevant des personnalités nationales et arabes de premier plan comme feu Yasser Arafat qu'elle interviewe en mars 1993.

Parallèlement au métier d'informateur, Fatima Loukili cultivait une autre passion, le cinéma, qui ne l'abandonnera jamais.

Douée pour l'écriture et la comédie, elle rédige

des scénarios et incarne des rôles et des personnages dans plusieurs films, notamment «Une porte sur le ciel» de Farida Belyazid, (1986) «Casablanca, Casablanca» (2002) et «Ruses de femmes» (2005), «La plage des enfants perdus» (1991 de Jilali Ferhati dans) et «Mémoires en détention» (2003)...Une filmographie riche qui témoigne de son amour pour le 7ème art. C'est naturellement qu'elle figure dans le jury de nombre de festivals de cinéma nationaux et internationaux et, forte de son expérience dans le domaine, préside aux destinées du Fonds d'aide à la production cinématographique de 2019 à 2020. Outre son professionnalisme et sa modestie, ceux qui l'ont côtoyé ont apprécié en elle sa spontanéité et son dévouement. Fatima Loukili c'était la gentillesse incarnée, un bon cœur, le visage constamment ensoleillé d'un large sourire. Avec cette étincelle qui brille au fond du regard, mélange d'innocence et de tendresse.

Adieu Fatima, repose en paix!



Côté **BASSE-COUR**



Nouvelle ouverture

La Banque Populaire s'installe à El Guerguerat

La Banque Populaire a inauguré, ce vendredi 22 mars 2024, sa nouvelle agence à El Guerguerat. Une initiative politiquement et économiquement forte qui vient renforcer l'engagement de la banque au cheval dans le processus de développement de la région Dakhla-Oued Eddahab. Une belle région qui, de par ses atouts non négligeables, offre une multitude d'opportunités d'investissements dans des secteurs aussi porteurs que la pêche maritime, le tourisme et les énergies renouvelables. Cette inauguration s'inscrit également dans la stratégie de décentralisation de la



Le PDG de la BCP Mohamed Karim Mounir lors de l'inauguration de l'agence.

Banque Populaire dont l'une des missions premières est de favoriser l'inclusion financière en facilitant l'accès aux services bancaires pour tous, dans l'ensemble des régions du Royaume. En offrant une gamme complète de services bancaires à El Guerguerat, la Banque joue son rôle de partenaire financier de premier plan pour les communautés locales, les entreprises opérant dans la région et les personnes traversant la frontière maroco-mauritanienne.

Nomination

Un homme d'expérience à la tête de la CIMR

Après 19 années passées à la tête de la CIMR-un record de longévité-, Khalid Cheddadi a fait valoir ses droits à la retraite auprès du Conseil d'administration réuni le 20 mars et qui a accepté sa demande.

Le successeur est tout trouvé : Hassan Boulaknadal, haut cadre chevronné, aux commandes depuis mars 2016 de l'Office des changes où il a fait un travail de fond qui a



Hassan Boulaknadal.

débouché sur sa modernisation grâce notamment à la dématérialisation des procédures, la digitalisation de l'information et l'automatisation des échanges avec les usagers. Cette transformation s'inscrit dans le nouvel esprit du service public qui allie performance et transparence. C'est sous la houlette de M. Boulaknadal qu'a été consolidé le processus de libéralisation de la réglementation des changes ayant permis la résilience de l'économie nationale et son arrimage à l'économie mondiale.

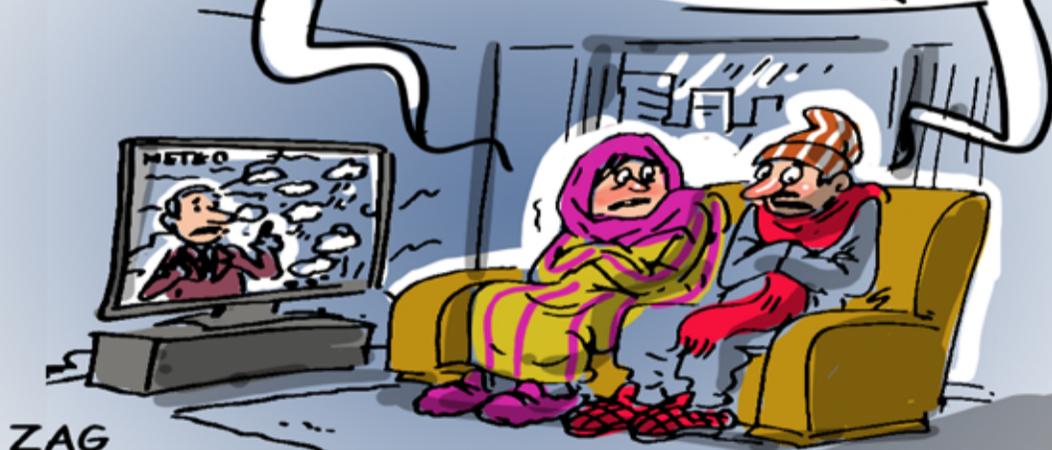
Le nouveau-président directeur général de la CIMR, 57 ans, est un mathématicien et statisticien de formation qui s'est reconverti dans les métiers de la banque et de la finance où il a fait une carrière brillante.

Esprit rigoureux qui a le culte du travail, homme discret mais efficace, Hassan Boulaknadal a occupé entre autres postes celui de directeur général de BMCE Capital Gestion et de patron de l'ex-Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM), rebaptisé Autorité marocaine du marché des capitaux (AMCC).

M. Boulaknadal a tous les atouts pour donner un nouveau souffle à la CIMR et consolider ses chantiers stratégiques.

PLUIE, NEIGE : UN TEMPS HIVERNAL AU PRINTEMPS !

D'HABITUDE, ON NE GRELOTTE PAS AU PRINTEMPS... JE CROIS QU'ON EST ENTRÉ EN REFROIDISSEMENT CLIMATIQUE



Dialogue social

Des dossiers chauds et des défis

C'est dans un climat social assez tendu qu'a repris le mardi 26 mars le dialogue social, suspendu en septembre dernier pour cause du séisme d'El Haouz, entre le gouvernement et les syndicats. Grèves dans le secteur de la santé après la paralysie qui a frappé le secteur de l'enseignement, détérioration du pouvoir d'achat de la population, hausse du chômage des jeunes diplômés et destruction de l'emploi notamment dans l'agriculture... Les sujets de crispation ne manquent pas et la contagion des grèves vient de toucher d'autres corporations, comme l'agriculture, dont les travailleurs, n'ont jamais débrayé... Le 1er mai s'annonce sous le signe de la colère. Le gouvernement a démarré ce round du dialogue social en recevant une délégation de l'Union marocaine du Travail (UMT) conduite par son secrétaire général El Miloudi Moukharik, qui a fait part de cahier revendicatif au chef du gouvernement qui était entouré à l'occasion du ministre du Budget Fouzi Lekjaa, sa collègue de l'Économie et des Finances et le titulaire du portefeuille du Travail du Travail Younes Sekkouri... Les revendications des centrales syndicales portent principalement sur le niveau des salaires qui progresse beaucoup moins vite que l'inflation. Pour les syndicats, la priorité des priorités réside dans la revalorisation générale des salaires- un sujet qui promet un bras de fer entre l'exécutif et les syndicats- seule solution selon la vision syndicale pour arrêter la spirale de la paupérisation des masses. Mais les finances de l'État, mises à rude épreuve par la hausse salariale arrachée par les enseignants, peuvent-elles supporter une nouvelle augmentation des revenus ? Au centre des discussions aussi, il y a des dossiers non moins conflictuels, notamment l'épineux dossier de la réforme des retraites qui a fait le 19 mars d'une réunion de travail présidée par le chef du gouvernement Aziz Akhannouch, et la loi sur la grève qui gagnerait à voir le jour pour encadrer les débrayages. Le triste épisode de la longue grève des enseignants ayant montré au grand jour la faiblesse des syndicats face au pouvoir des coordinations syndicales et l'incapacité du gouvernement à dénouer une crise devenue politiquement inextricable et préjudiciable aux élèves.



Le gouvernement lors de sa réunion avec l'UMT.

Communiqué de presse

Casablanca, le 28 Mars 2024

OCP publie ses résultats à fin décembre 2023.

OCP S.A. (« OCP », ou le « Groupe »), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats au quatrième trimestre et à fin décembre 2023.

Chiffres clés à fin Décembre 2023

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 91 277 millions de dirhams, en baisse par rapport à l'année précédente, avec un rebond significatif observé au second semestre.
- La marge brute a atteint 50 534 millions de dirhams, en baisse par rapport à 2022.
- L'EBITDA s'est établi à 29 396 millions de dirhams, en baisse par rapport à l'année précédente, générant une marge d'EBITDA de 32%.
- Les dépenses d'investissements ont totalisé 26 825 millions de dirhams, en hausse par rapport à l'année précédente, en raison de l'accélération du programme d'investissement vert.

Commentaire du management

« Les résultats du quatrième trimestre ont contribué à une performance solide pour l'ensemble de l'année, malgré des conditions de marché marquées par une baisse significative des prix des produits phosphatés par rapport aux niveaux exceptionnels de 2022. Cette transition vers des niveaux de prix plus normaux a stimulé la demande dans les principales régions importatrices au second semestre 2023, ce qui s'est traduit par une augmentation du Chiffre d'affaires de 43% par rapport au premier semestre de 2023, et une multiplication par près de trois de l'EBITDA.

Les engrais ont représenté 66% du chiffre d'affaires total d'OCP en 2023, marquant une augmentation substantielle des volumes de TSP par rapport à l'année précédente. Ce dernier a contribué à hauteur de 15% des ventes d'engrais, contre 11% en 2022, ce qui en fait une part significative de notre offre supplémentaire en 2023. Ce produit a suscité une demande croissante, notamment au Brésil et dans d'autres régions d'Amérique du Sud et d'Afrique, grâce à son efficacité dans l'optimisation de l'application des engrais sur divers types de sols.

En 2023, OCP a poursuivi le déploiement de la deuxième phase de son programme d'investissement. L'objectif de ce programme est de renforcer l'avantage concurrentiel du Groupe en misant sur l'innovation continue des produits, l'expansion des capacités et l'amélioration de son efficacité opérationnelle. Cela comprend le renforcement de la flexibilité industrielle d'OCP, les investissements dans l'énergie solaire, la gestion de l'eau et la production d'ammoniac vert.

La capacité d'OCP à satisfaire la demande en livrant des volumes importants en temps réel nous a permis de surmonter efficacement les défis rencontrés en 2023 et d'adapter notre offre à la reprise de la demande mondiale. Notre performance solide est le fruit des avantages stratégiques qui ont guidé la trajectoire du Groupe depuis plus de 15 ans, notamment notre flexibilité opérationnelle, notre agilité commerciale et notre position de leader en termes de maîtrise des coûts.» a commenté Mostafa Terrab, Président-Directeur Général.

Résultats opérationnels et financiers à fin décembre 2023

La forte baisse des prix constatée au premier semestre 2023, consécutive aux niveaux exceptionnels enregistrés en 2022, s'est progressivement atténuée au cours du troisième et quatrième trimestre. Cette amélioration peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la réduction des exportations chinoises combinée à une hausse graduelle de la demande dans des zones agricoles telles que les États-Unis, l'Europe et le Brésil. Ces régions ont été impactées par des niveaux de stocks bas et des conditions économiques favorables pour les agriculteurs. En outre, dès juillet, le coût des matières premières, notamment celui de l'ammoniac, a connu une forte hausse en raison de pannes imprévues impactant certains producteurs et d'une augmentation significative des prix du gaz en Europe, exerçant ainsi une pression à la hausse sur les prix des engrais.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires d'OCP s'est élevé à 91 277 millions de dirhams, contre 114 574 millions de dirhams enregistrés l'année précédente. Cette baisse est principalement due à la diminution des prix de vente dans toutes les catégories de produits par rapport aux prix exceptionnels de 2022.

Malgré une baisse notable des prix à l'exportation des engrais, le chiffre d'affaires de ce segment n'a enregistré qu'une diminution de 18% par rapport aux niveaux de 2022 en monnaie locale. Cette réduction a été quelque peu atténuée par l'augmentation des volumes d'exportation, soutenue par une demande mondiale croissante dans certaines régions, notamment en Amérique du Sud et en Europe.

Les chiffres d'affaires de la roche et de l'acide phosphorique ont enregistré des baisses respectives de 18% et 40% par rapport à l'année précédente en monnaie locale, sous l'effet de la normalisation des prix en 2023. Toutefois, cette tendance a été partiellement compensée par une augmentation des volumes d'exportation au second semestre de l'année, par exemple en Inde, pour répondre à la demande croissante constatée au troisième et quatrième trimestres.

La marge brute s'est élevée à 50 534 millions de dirhams contre 70 381 millions de dirhams en 2022, principalement impactée par l'accumulation importante de stocks survenue en 2022.

L'EBITDA a atteint 29 396 millions de dirhams, marquant une baisse par rapport à l'année précédente où il s'élevait à 50 076 millions de dirhams. Malgré les réductions de marges observées à l'échelle de l'industrie, le Groupe affiche une marge d'EBITDA de 32%. La persistance de la rentabilité d'OCP témoigne de la solidité de la performance du Groupe tirée par l'efficacité de ses initiatives d'économie de coûts, ainsi qu'une stratégie d'approvisionnement en matières premières efficace mise en œuvre.

L'endettement financier net s'est élevé à 68 283 millions de dirhams avec un ratio de levier financier de 2,32x au 31 décembre 2023, qui se compare à 1,02x, affiché à fin Décembre 2022.

Faits marquants 2023

Gestion de l'eau : Le Groupe a progressé dans la construction d'un pipeline d'eau entre Jorf Lasfar et Khouribga et a réussi à mettre en service deux nouvelles usines de dessalement, renforçant ainsi son infrastructure de gestion de l'eau. En outre, le site chimique de Jorf Lasfar est désormais autosuffisant en eau non conventionnelle, ce qui a permis de commencer à approvisionner en eau potable les villes voisines de Safi et El Jadida respectivement en août et novembre 2023.

Expansion de la production d'engrais : Le site chimique de Jorf Lasfar a démarré les opérations sur les deux premières lignes de production d'engrais TSP en mai et décembre 2023, et la troisième ligne devrait être opérationnelle d'ici la fin du premier trimestre 2024.

Financement

- Suite aux émissions inaugurales d'obligations subordonnées perpétuelles en 2016 et 2018, le Groupe OCP a lancé en novembre 2023, sa troisième émission similaire pour un montant de 5 milliards de dirhams. L'émission d'obligations perpétuelles est traitée comme un composant intégral des capitaux propres conformément aux normes comptables internationales (IFRS). Cette démarche stratégique vise à renforcer la structure financière du Groupe, soutenant ses efforts de transformation tout en consolidant ses indicateurs.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la Société financière internationale (IFI), une entité membre du Groupe de la Banque mondiale qui vise à fournir les solutions et financement nécessaires aux acteurs du secteur privé dans les pays émergents, a accordé un prêt vert de 100 millions d'euros au Groupe OCP. Ce financement est destiné au développement de quatre centrales solaires, qui serviront à alimenter les opérations industrielles du Groupe. Par conséquent, cette initiative devrait réduire considérablement l'empreinte carbone du Groupe tout en renforçant sa capacité à produire des engrais verts.

Contact

- Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma



Côté BASSE-COUR



Paiement sans contact

CIH Bank adopte Google Pay

CIH Bank vient d'annoncer son association avec Google Pay. Grâce à ce partenariat, les clients de CIH Bank ont désormais la possibilité d'effectuer des paiements sans contact, rapides et sécurisés, à l'aide de leurs smartphones Android et appareils Wear OS. Pour ce faire, le consommateur doit juste indiquer le numéro de sa carte bancaire dans l'application Google Wallet avant de procéder au paiement.

Ce service pratique et innovant trouve sa fiabilité dans des mesures de sécurité très élaborées notamment la tokenisation. Processus utilisé dans la sécurité des données, celle-ci consiste à remplacer le numéro de la carte bancaire par un jeton virtuel unique à chaque transaction, minimisant ainsi les risques de fraude. De plus, la fonction "Trouver mon appareil" permet au client de bloquer instantanément son Smartphone en cas de perte ou de vol.

Jenny Cheng, vice-présidente et Directrice Générale, Google Wallet ajoute à cet effet que "Google Pay offre aux utilisateurs dans plus de 70 pays à travers le monde, un moyen de paiement rapide, simple et sécu-

risé pour effectuer leurs achats via leur Smartphone. Les utilisateurs au Maroc peuvent simplement ajouter leurs cartes bancaires à l'application Google Wallet qui assure la confidentialité et la sécurité de leurs informations financières pour des transactions sécurisées." Pour sa part, Amal Mouhoub, directeur général adjoint, en charge du Pôle Marketing et Communication au sein de CIH Bank, a indiqué que « le lancement de Google Pay s'inscrit dans notre engagement à offrir à nos clients des solutions de paiement innovantes et sécurisées. Ce partenariat avec Google, leader mondial des technologies, confirme le positionnement de CIH BANK en tant que banque avant-gardiste et acteur majeur de la transformation digitale dans le paysage bancaire national.

Première banque au Maroc à miser sur le digital avec sa fameuse campagne de communication « la banque de demain dès aujourd'hui » lancée en 2015, CIH Bank allie digitalisation et proximité humaine. Objectif: offrir à ses clients une expérience bancaire unique et de qualité, via un réseau fort de plus de 318 agences et 693 GAB à travers le territoire national. ▀

Mairie de Rabat

Bye bye Rhlalou, bonjour El Moudni!

La majorité a tourné définitivement la page chaotique de Asmae Rhlalou avec l'élection d'une nouvelle maire, lundi 25 mars. Issue comme sa prédécesseur démissionnaire des rangs du RNI, Fatiha El Moudni était candidate unique lors de la séance de vote. Bénéficiant du soutien du président du parti Aziz Akhannouch, elle obtient 66 voix sur les 81 que compte le conseil de la ville. Occupant jusque-là le poste de secrétaire général de la mairie, native de Rabat mais originaire de Tafraoute, Fatiha El Moudni a réuni le consensus de la majorité (RNI, Istiqlal et PAM) autour de son nom. Ce qui est certain c'est que la capitale a gagné une maire discrète mais efficace, qui travaillera, à l'inverse de Asmae Rhlalou, dans le bon sens sans faire de vagues. ▀



Fatiha El Moudni pour faire oublier Asmae Rhlalou.



Mondial 2030 Yalla vamos

Les organisateurs de la Coupe du monde 2030 - L'Espagne, le Maroc et le Portugal - ont dévoilé mardi 19 mars le slogan et le logo de la compétition, en présence de Fouzi Lekjaa, président de la Fédération royale marocaine de football, et de ses homologues des présidents des fédérations portugaise et espagnole. Le slogan est composé du mot arabe «yalla» et de «vamos» (commun à l'espagnol et au portugais) qui signifient «en avant». Les ambassadeurs de ce Mondial, que le Fouzi Lekjaa veut unique et mémorable, seront l'ex-international marocain Noureddine Naybet, l'Espagnol Andrés Iniesta et le Portugais Cristiano Ronaldo. ▀



Le président de la FRMF Fouzi Lekjaa avec ses homologues espagnol et portugais.

Décès de Reda Dalil

Un journaliste passionné et de valeur s'en va...



Une disparition prématurée.

La presse nationale a été de nouveau endeuillée par le décès de Réda Dalil, le rédacteur en chef de Tel Quel. Journaliste talentueux, professionnel jusqu'au bout des ongles, homme d'une extrême courtoisie, notre confrère est parti, le 19 mars, dans la fleur de l'âge, à 45 ans, succombant lors d'une opération chirurgicale pour soigner une maladie dont il se croyait définitivement remis. "Réda avait lutté contre une longue maladie en 2020. Il s'était rétabli avant de connaître une rechute et subir une intervention chirurgicale qui a connu des complications", a annoncé TelQuel sur sa page Facebook. Sa disparition prématurée a plongé sa famille et ses amis dans une grande stupeur mâtinée d'une tristesse déchirante. «Réda avait lutté contre une longue maladie en 2020. Il s'était rétabli avant de connaître une rechute et subir une intervention chirurgicale qui a connu des complications», écrit TelQuel sur sa page Facebook. Financier de formation, Feu Dalil quitte en 2008 son job dans une multinationale anglaise où ce natif de Casablanca se sent de plus en plus à l'étroit pour s'abandonner à sa vocation première, sa passion d'enfance : l'écriture. Le journalisme n'est pas loin, qui lui ouvre ses bras, lui offrant l'occasion de donner la pleine mesure de son talent. Celui qui fera ses premières armes dans les hebdomadaires Le Temps et Économie & Entreprises s'est également distingué comme romancier avec deux livres salués par la critique, «Le Job», qui lui a valu le prix de la Mamounia 2014, et «Best-Seller», œuvres conçues comme des satires sociales où il dénonce toute en finesse les travers et les paradoxes de la société marocaine. Le Canard présente ses condoléances les plus attristées à sa famille et à ses collègues de Tel Quel. Paix à son âme. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons. ▀



Côté **BASSE-COUR**



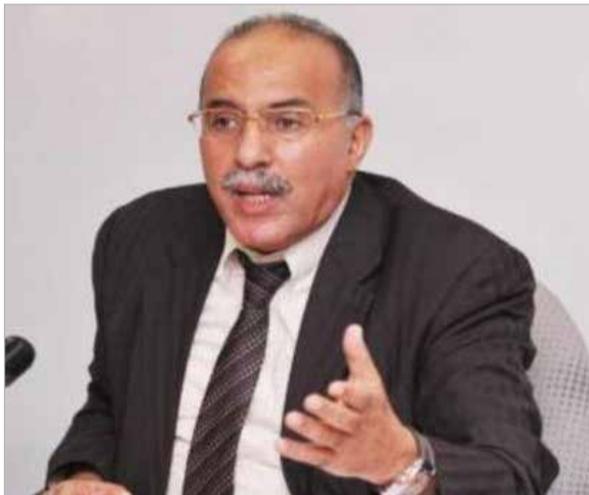
Mutuelle des fonctionnaires

Abdelmoula Abdelmoumni rattrapé par ses micmacs

Fin de l'impunité pour Abdelmoula Abdelmoumni. L'ex-président de la Mutuelle Générale du Personnel des Administrations Publiques (MGPAP), a été placé en détention provisoire, à la prison de El Arjate avec deux autres cadres de la mutuelle après avoir été déférés vendredi 22 mars 2024 devant le procureur général adjoint en charge des délits financiers près la cour d'appel de Rabat. Trois autres suspects, un chef d'entreprise, un ancien directeur de la mutuelle et un conseiller de l'ex-président, seront, eux, poursuivis en état de liberté.

L'enquête menée depuis plusieurs mois par la brigade régionale de la police judiciaire, section de la délinquance financière et économique, a mis au jour de « graves déséquilibres financiers et administratifs au sein de la Caisse Générale durant sa présidence entre 2010 et 2019. » Les investigations ont démarré suite à une plainte déposée par le président actuel du conseil d'administration de la MGPAP, Ibrahim El-Othmani pour détournements de fonds, abus de confiance et falsification de documents officiels et coutumiers.

A rappeler que la MGPAP avait fait l'objet d'une décision de dissolution signée conjointement en octobre 2019 par les ministres des Finances, Mohammed Benchaâboun et de l'Emploi, Mohamed Yatim. Une décision justifiée dans un communiqué émanant des deux départements ministériels par « le volume des infractions légales et des irrégularités



Abdelmoula Abdelmoumni. L'heure des comptes a sonné.

de gestion observées dans le fonctionnement de la MGPAP, et des dommages causés aux droits et aux intérêts des adhérents ».

Défiant sa tutelle, Abdelmoula Abdelmoumni, membre de la Fédération démocratique du travail (FDT) proche de l'USFP, se comportait comme si la MGPAP était sa propriété privée, puisant dans les fonds des adhérents pour commettre des dépenses somptuaires et les livrer sans appel d'offres à des prestataires privés... Par ailleurs, la mutuelle des

fonctionnaires a subi une gabegie à grande échelle sous le mandat de Mohamed El Ferraâ, ex-maire d'Essaouira entre 2009 et 2015, qui lui a valu d'être poursuivi en justice, en compagnie de 21 coaccusés pour détournement de fonds de quelque 1,17 milliard de DH. Le jeudi 31 mars 2011, M. El Ferraâ, par ailleurs ex-député CDT, écope de quatre ans de prison dont 30 mois avec sursis, avant que la peine en appel ne soit alourdie à cinq ans de prison ferme le mercredi 25 avril 2012 pour « dilapidation de deniers publics ». Les 21 autres personnes impliquées dans l'affaire ont été, eux, condamnés à des peines allant de deux ans de prison à l'acquittement. Mais contre toute attente le principal accusé et ses complices supposés seront acquittés le 11 mai 2016 par la Chambre criminelle près la Cour d'appel de Rabat... « En dépit des graves faits qui lui sont reprochés, l'ancien patron de la MGPAP est resté libre de ces mouvements, allant jusqu' à prendre part aux cérémonies officielles en sa qualité de maire d'Essaouira », avait fait remarquer à l'époque un quotidien arabophone. Mieux, Mohamed El Ferra ne sera pas non plus inquiété malgré sa gestion communale d'Essaouira jugée problématique qui lui a valu une plainte déposée en décembre 2021 par l'Instance nationale pour la protection des biens publics au Maroc dirigée par Mohamed El Ghalloussi. Mohamed El Ferra serait-il né sous une bonne étoile syndicalo-politique qui lui aurait permis de passer entre les mailles de la justice? ▀



Ça parle plus arabe que gaulois en France (36)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre k : koufique. De l'arabe كوفي, koufi (veut dire originaire de la ville de Koufa en Irak).

Vers la fin du IX^{ème} siècle, un style dont les prémices remontent à la fin du VIII^{ème} siècle et dont l'usage, cantonné un temps au domaine des documents administratifs et juridiques, s'est élargi à celui des manuscrits non coraniques, commence à être employé pour copier le Coran.

Une apparence plus élancée, une meilleure lisibilité, peut-être aussi une plus grande facilité d'exécution pourraient expliquer son succès au X^{ème} siècle dans la calligraphie coranique. Les Corans sont de plus en plus fréquemment copiés sur des feuillets de format vertical et cessent donc de se distinguer des autres livres. C'est sans doute l'introduction du papier qui a pesé sur cette évolution et accéléré la disparition des anciennes écritures abbassides. Le X^{ème} siècle est un moment de rupture. L'unité graphique du monde musulman se



Le style MAGHRIBI apparaît dans l'Occident islamique (Maroc et Andalousie) à partir du 10^{ème} siècle.

fracture avec l'apparition au Maroc et en Andalousie d'une écriture spécifique dans cet Occident islamique, qui sera appelée le style « maghribi ».

Au X^{ème} siècle, l'introduction dans l'empire islamique du papier, support moins coûteux et fragile que le papyrus ou le parchemin, va booster l'industrie du livre. C'est l'époque de l'essor des écoles (madrasas) et des bibliothèques qui vont devenir les principaux lieux de transmission orale et écrite du savoir. Le manuscrit est désormais au centre de la vie intellectuelle de l'empire islamique, tant

dans son élaboration, sa copie, sa vérification que dans ses commentaires. Le calligraphe Yaqut al-Moustasimi, ياقوت بن عبد الله الرومي المُستعصي, mort en 1298, était un célèbre calligraphe et le secrétaire du dernier calife abbasside Al-Moustasim à Bagdad., au service du dernier calife abbasside puis des Ilkhanides après la prise de Bagdad en 1258, est resté célèbre car une copie du Coran réalisée par lui est conservée intacte de nos jours à la BNF - Bibliothèque nationale de France -, Après la mort de ce copiste en 1289, le style Nass5i deviendra, au 13^{ème} siècle, l'écriture standard de l'empire islamique. Style toujours utilisé aujourd'hui car il sert de base à la typographie. Pour répondre au besoin grandissant de copies d'ouvrages scientifiques et littéraires, cette écriture cursive, plus lisible et plus rapide à exécuter, va s'imposer peu à peu chez les copistes (copie = nas5 en arabe).

C'est la naissance du style « nass5i », écriture à la fois courante et premier des six styles calligraphiques traditionnels. Rapidement, le nass5i devient la graphie la plus répandue de l'empire islamique (de nos jours on dirait, le style naskhi a permis aux copistes de produire des livres à l'échelle industrielle ;-)! ▀ (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Le Maigret du CANARD



Solitude d'Israël" de Bernard-Henri Lévy

Apologie de l'abominable

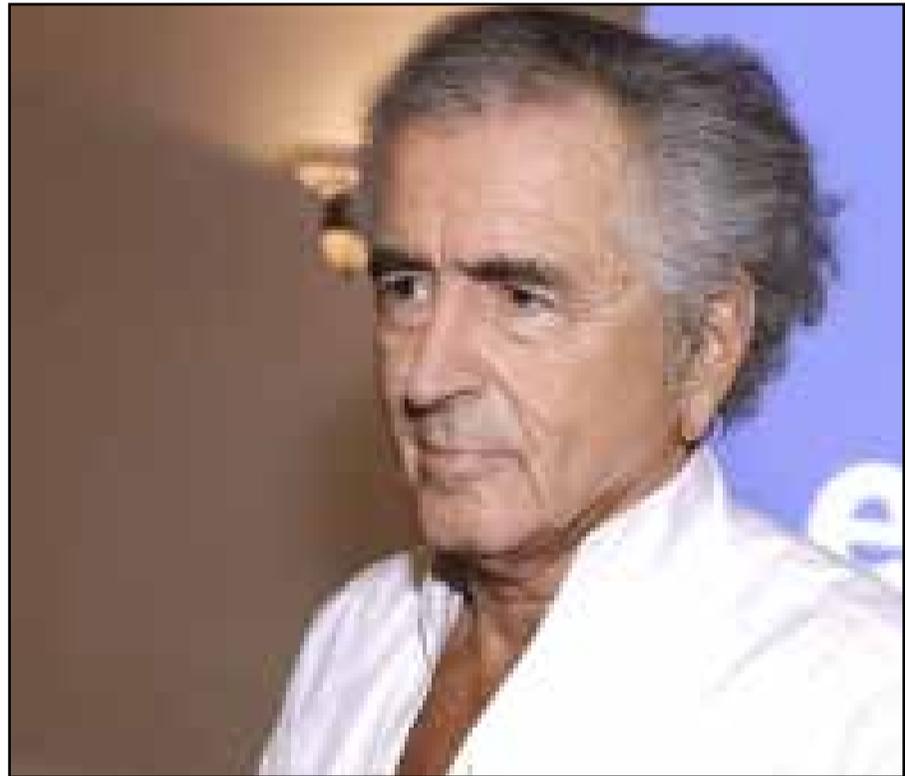
Dans son livre à la gloire d'Israël, l'auteur donne la pleine mesure de son talent de mystificateur qui justifie les crimes abominables des terroristes de Tel Aviv contre les Gazaouis.

AHMED ZOUBAÏR

D'abord, une petite observation sur le titre. "Solitude d'Israël", dernier livre commis par Bernard-Henri Lévy (BHL). L'intitulé est en déphasage manifeste avec la réalité, tant il est vrai que l'État hébreu n'a jamais été aussi bien entouré de complices qui ont tombé les masques, bien accompagné dans ses crimes atroces contre les Gazaouis et encouragé dans sa dynamique génocidaire au nom de la légitime défense exercée injustement contre une population opprimée, affamée et sans défense ! "Solitude des Palestiniens" serait plus approprié car abandonnés par ceux, à commencer par les États-Unis et l'Europe, qui ont le pouvoir de les défendre et obliger leur création au Proche-Orient d'épargner au moins les civils. Dans son ouvrage, qui se présente en fait comme un plaidoyer pro domo en faveur de la colonisation israélienne et de ses horreurs au quotidien, l'auteur, issu d'une famille juive séfaraide

d'Algérie, donne la pleine mesure de son talent de mystificateur qui justifie sans états d'âme les crimes atroces commis par Israël à Gaza depuis le 7 octobre. Comme Netanyahu le sanguinaire de Tel Aviv et ses alliés messianiques d'extrême-droite, BHL s'assoit allègrement sur le droit international et les lois humanitaires, tourne le dos les valeurs humaines et fait très peu de cas des vies de milliers de femmes et d'enfants palestiniens broyées par la machine de guerre sioniste. Pour l'homme multi-cartes qu'il est (écrivain, philosophe, cinéaste, businessman et chroniqueur), porté aux nues par des médias français trop complaisants pour lui oser lui poser les questions qui fâchent, gavé d'argent public français sous forme de subventions curieusement trop généreuses de ses flops cinématographiques en série, ce qu'Israël accomplit à Gaza n'est pas si grave que ça, participant à ses yeux du combat du "bien contre le mal", "la démocratie contre la tyrannie". Israël c'est le bien qui fait la guerre au mal incarné par le Hamas, Israël c'est la démocratie menacée par la tyrannie islamiste ! Pour ceux qui ne le savent pas encore, Israël c'est le parangon de la vertu et de la morale, le chevalier blanc qui va extraire le monde occidental des griffes des bêtes immondes qui perturbent le sommeil des Biden, Macron et autres Sunak...

Voilà la nouvelle pensée fulgurante du chouchou des médias de révérence qui s'autocensurent comme un seul homme devant la barbarie anti-palestinienne. Franchement, elle mérite le prix de la filosophie, tant elle respire plus que le double standard, un négationnisme insupportable par rapport au droit d'existence du peuple palestinien en



Bernard Henri Lévy, une prise de position indigne d'un philosophe...

dehors du joug de la colonisation. Mais comment peut-on, diantre, se prétendre philosophe et légitimer un tel degré de sauvagerie dans les assassinats de masse d'enfants et de femmes sans défense ? Comment se vivre en philosophe et ne pas voir une réalité qui crève pourtant les yeux : Les palestiniens sont un peuple opprimé qui se bat depuis plus de 70 ans contre un colonisateur oppresseur, terroriste et barbare, qui lui a confisqué jusqu'à sa dignité, lui refusant obstinément le droit à la liberté à coups de tueries, de spoliations de ses terres, d'humiliations quotidiennes et de détentions arbitraires.

Post-vérité

Un philosophe digne de ce nom est celui qui cultive la sagesse et soumet la nature à la rationalité en cherchant la vérité. Bernard Henri-Lévy est aux antipodes de cette définition, use de son statut de privilégié médiatique pour se faire le chantre de la post-vérité dans une tentative flagrante de faire passer le bourreau pour la victime et la victime pour l'agresseur.

Comment se vivre en philosophe et faire passer pour quantité négligeable le fait de tuer sauvagement et affamer impitoyablement toute une population dans des proportions barbares jamais égalées dans l'histoire récente ? Sauf à considérer que les colons israéliens forment la nouvelle race aryenne du Proche-Orient qui a le droit de vie ou de mort, plus de mort que de vie, sur les Pa-

lestiniens qui n'ont d'autre droit que de se laisser déposséder de leur terre, voler leur identité et subir les pires traitements sans réagir ? Comment peut-on décemment soutenir que l'armée israélienne ne cible pas délibérément les civils alors que le nombre d'enfants tués en quelques mois seulement dépasse celui d'enfants morts en quatre ans dans l'ensemble des conflits ? Sans compter les femmes massacrées par centaines et les mutilés dont le nombre dépasse les 70.000...Seule une âme insensible, un être inhumain peut en fait rester de marbre devant les images insoutenables de cette barbarie sioniste exécutée depuis des mois et sans répit avec un acharnement inédit...

Non, M. BHL, le Hamas n'est pas une organisation terroriste, une étiquette infâme que lui a été collée par l'Occident et son protégé israélien pour le diaboliser. Le Hamas est un mouvement de résistance et son acte du 7 octobre, qualifié à tort d'acte terroriste, est une action armée qui puise sa légitimité dans la colonisation de la Palestine, le système d'apartheid et d'aviilissement imposé aux autochtones palestiniens et le blocus de l'enclave de Gaza transformée depuis 2006 en prison à ciel ouvert. Gaza qui, à force d'être pilonnée par l'aviation sioniste, est devenue un mouvoir où a coulé le sang de tant d'innocents... Mettez-vous une seule seconde à la place des Gazaouis en imaginant l'enfer qu'ils subissent...

Non, Israël n'est pas seul. Le colonisateur n'a jamais été depuis sa création sur la négation des droits du peuple palestinien en très maléfique compagnie. Devant ces torrents d'injustice et de sauvagerie, la "Terre Promise" est bien partie pour virer à la "nation" compromise. ▶





Le Maigret du CANARD



La résistance à la domination coloniale est politiquement légitime

C'est ce que disent, dans deux textes presque similaires, écrits à 65 ans d'intervalle, deux femmes engagées contre la domination coloniale : Simone de Beauvoir, hier pour le FLN, et Judith Butler aujourd'hui pour le Hamas. M.Addi

« Nous refusons de nous indigner contre les méthodes de lutte du FLN. "On ne fait pas la guerre avec des enfants de chœur", répétait-on du côté des paras [parachutistes, et autres militaires français]. Cependant, on criait à l'assassinat quand en France les militants algériens liquidaient des traîtres. Alors que le Français en égorgeant, violant, torturant, prouvait sa virilité, le terroriste algérien manifestait l'ancestrale "barbarie islamique". En vérité, l'ALN n'avait pas le choix : elle se battait avec les moyens du bord. Pourtant, parmi ceux mêmes qui reconnaissaient la validité de ses objectifs, nous n'étions qu'une poignée à récuser la symétrie : terrorisme-répression. Par précaution, mais aussi avec une vertueuse sincérité, quand ils dénonçaient les tortures et les ratissages, la plupart commençaient par déclarer : "Bien entendu, nous savons que de l'autre côté il y a de terribles excès". Quels excès ? Le mot ne convenait à aucun des deux camps. Jamais Camus ne prononça de phrases plus creuses que lorsqu'il demanda : pitié pour les civils. Il s'agissait d'un conflit entre deux communautés civiles ; les ennemis des colonisés, c'était d'abord les colons, accessoirement l'armée les défendait : celle-ci ne pouvait vaincre qu'en anéantissant les populations en qui résidait la force de l'ALN ; c'est cette nécessité même qui loin de justifier son action la condamnait.



Simone de Beauvoir, La force des choses II, Paris, Gallimard, 1963, p. 89 et 90.

« Je pense que nous pouvons avoir des points de vue différents sur le Hamas en tant que parti politique. Nous pouvons avoir des points de vue différents sur la résistance armée. Mais je pense qu'il est plus honnête et correct historiquement de dire que le soulèvement du 7 octobre était un acte de résistance armée. Il ne s'agit pas d'une attaque terroriste ni d'une attaque antisémite. Il s'agissait d'une attaque contre des Israéliens. Et vous savez, je n'ai pas aimé cette attaque. Je l'ai dit publiquement. J'ai eu des ennuis pour avoir dit que c'était, pour moi, angoissant. C'était angoissant, c'était terrible. Cependant, je ne serais pas raisonnable si je décidais suite à cela que la seule violence de cette scène était la violence faite aux Israéliens Les Palestiniens subissent des violences depuis des décennies. C'était un soulèvement, qui est le produit d'un état de soumission, et qui se développe contre un appareil d'État violent. D'accord ? Parlons clairement. Vous pouvez être pour ou contre la résistance armée, vous pouvez être pour ou contre le Hamas, mais appelons-la au moins résistance armée, et nous pourrions alors débattre de la question de savoir si nous pensons que c'est juste, s'ils ont fait ce qu'il fallait, ou si une stratégie différente... Mais le problème, c'est que si vous parlez de résistance armée, on pense immédiatement que vous êtes en faveur de la résistance armée, de cette résistance armée, et de cette tactique-là. En fait, peut-être pas cette tactique. Et nous pouvons discuter de la résistance armée, vous savez ? C'est un débat ouvert. Mais je pense que la description est correcte. Si nous décidons qu'il

Le massacre d'un peuple misérable par une nation riche (fût-il exécuté sans haine, comme l'affirme un jeune parachutiste), soulève le cœur. Nos convictions relevaient du bon sens ; pourtant elles nous coupaient de l'ensemble du pays et elles nous isolaient au sein de la gauche même ».



s'agissait uniquement ou principalement d'antisémitisme.... Encore une fois, nous sommes confrontés à la structure politique et à la structure de la violence dont ce soulèvement est issu. Je vais m'attirer des ennuis pour avoir dit ça, mais vous me défendrez... ».

Judith Butler Philosophe américaine



Casablanca, le 27 Mars 2024

Avis de mise en garde

Un communiqué attribué à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a circulé sur les réseaux sociaux cette semaine, ainsi qu'un enregistrement audio d'individus inconnus prétendant représenter l'institution et le régime AMOT ADAMON.

En conséquence, la CNSS poursuivra toute personne impliquée dans cette affaire et prendra toutes les mesures légales nécessaires à son encontre.

Et afin de protéger ses assurés, la Caisse les met en garde contre le risque de fournir des données et des informations à caractère personnel telles que la carte nationale d'identité, les informations bancaires et le code de l'application Ma CNSS à des tiers non fiables, qui pourraient être utilisées à des fins frauduleuses et malveillantes.

Pour toute demande d'information, veuillez contacter le numéro 39 39.





Le Maigret du CANARD



La Société générale Maroc convoitée par Moulahom Hafid

Au secours, le loup de la finance revient !

On croyait Moulahom Hafid Elalamy définitivement retiré du Maroc après y avoir désinvesti en cédant son pôle assurance et son activité des centres d'appel. Le voilà qui cherche à revenir en force avec un appétit féroce pour la Société générale. Mais l'affaire est loin d'être pliée...

LAÏLA LAMRANI

La Société générale (SG) Maroc est déjà tombée dans l'escarcelle de Moulahom Hafid Elalamy ? Ce n'est pas sûr si l'on décrypte bien les propos de l'inoxydable wali de Bank Al Maghrib, tenus lors de son point de presse animé mardi 19 mars à Rabat à l'issue de la première réunion trimestrielle de l'année 2024 du conseil de la banque centrale. A cette occasion, le conférencier, toujours bon pied bon œil malgré le poids de l'âge, a levé un coin de voile sur les tenants et aboutissants du projet de cession de la filiale marocaine de la SG qui a transpiré dans plusieurs médias marocains, faisant du patron de Saham le nouveau principal actionnaire de la banque. Mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, semblait dire d'emblée M. Jouahri sur un ton non dénué d'humour, sans cacher que le patron de la Société Générale France lui a rendu visite pour lui faire part des difficultés rencontrées par

le groupe bancaire sur le continent africain et de sa volonté de céder sa participation dans sa succursale marocaine.

Libre à l'actionnaire de référence de vendre ses parts, explique en substance l'ex-ministre des Finances de feu Hassan II, mais à condition que le nouvel acquéreur obtienne l'agrément des autorités financières du Maroc, en l'occurrence Bank Al Maghrib. Et ce conformément à la loi bancaire marocaine.

« Nous examinerons votre requête lorsque vous serez prêts. Cependant, les règles sont claires : si cette transaction affecte le contrôle de la banque, une nouvelle autorisation est requise », a déclaré sans détours M. Jouahri à son interlocuteur français en lui rappelant ceci : « Puisque vous possédez plus de 50% du capital, l'acquéreur doit obligatoirement solliciter un nouvel agrément bancaire. » La communication

Il suit de là que l'affaire, à l'inverse de ce qui a été rapporté dans les médias, est loin d'être pliée pour MHE puisque l'agrément est subordonné à « un examen approfondi du dossier » en vue de connaître « le projet industriel de l'acheteur, son business plan, sa valeur ajoutée à lui » et s'assurer que « l'opération est rentable pour la banque et pour le Maroc ». Le nouvel acquéreur a besoin aussi de l'aval du Conseil de la Concurrence, l'Autorité marocaine des marchés et de l'Office des changes.

Or, dans le rappel réglementaire auquel s'est livré sereinement et didactiquement celui qui n'est pas né de la dernière transaction est présent en filigrane un volet politique se rapportant aux codes à respecter en matière de deals aussi stratégiques. On ne fait pas main basse sur un réseau bancaire fut-il étranger en faisant pression par voie de presse. Légitimer la prise de contrôle de la SG Maroc par la politique du fait accompli ne fonctionnera jamais, tel est le message subliminal décoché par le gardien du temple financier et de ses



Le président de Saham va-t-il réaliser son rêve de posséder une banque ?

convenances en direction de MHE qui doit au demeurant se vivre en homme assez puissant financièrement pour s'affranchir de certaines règles incontournables. Dans ce contexte, le recadrage du patron de Bank Al Maghrib laisserait entendre que Moulahom Hafid n'a pas montré patte blanche dans son projet de rachat de la Société générale Maroc. N'est pas Mohamed Bensalah qui veut, dont le groupe Holmarcom a racheté en décembre 2022 près de 79% du Crédit du Maroc dans les règles de l'art, sans tambour ni trompette. Les deux parties, Holmarcom et le Crédit Agricole France, n'ont communiqué sur le deal qu'après la signature du premier accord intervenu en avril 2022. « Telle n'a pas été la démarche de Moulahom qui a cherché visiblement à brûler les étapes dans une volonté de forcer la main aux autorités du pays... », commente un vieux routier de la banque.

A cet égard, il est instructif de rappeler l'arrêt brutal de sa carrière politique en raison du non-renouvellement de son bail ministériel dans le gouvernement Akhannouch alors qu'il était acquis qu'il allait au moins rempiler à défaut de devenir Premier ministre... Cette séquence politique, qui a surpris plus d'un, a été interprétée à l'époque par ceux qui connaissent les sous et les dessous des cartes comme l'expression de sa disgrâce qu'il doit à l'instrumentalisation de son portefeuille ministériel et de ses accointances au cœur du pouvoir pour influencer les décisions dans le sens de ses intérêts qu'il détenait notamment dans l'assurance et les centres d'appel. Deux secteurs dont il se désengagera en réalisant de très confortables plus-values, le dernier étant le rachat en avril 2023 de son groupe Majorel, qu'il détient à parts égales avec l'Allemand Bertelsmann, par

Teleperformance, le leader mondial de la relation clients pour la bagatelle de 3 milliards d'euros.

Moulahom Hafid, surnommé « le loup de la finance » pour s'être introduit par effraction il y a environ trois décennies dans le monde du business, est resté égal à lui-même malgré son ascension fulgurante dans les affaires (assurances, immobilier, enseignement...). Les activités traditionnelles à fort potentiel d'emploi qui participent au développement effectif d'une économie, ce n'est pas dans son ADN. Lui c'est la culbute financière. Les deals à haute valeur ajoutée pour lui et sa descendance. Son rêve de devenir un bancassureur a été avorté puisqu'il cédera en mars son pôle assurance Saham au sud-africain Sanlam pour près d'un milliard de dollars. Sans se voir offrir une banque sur un plateau alors qu'il était donné par la rumeur comme le candidat privilégié à la reprise du bateau amiral du groupe d'Othman Benjelloun.

La transaction Saham a été présentée comme le signe d'un rapprochement entre le Maroc et l'Afrique du Sud. Le patron de Sanlam, Patrice Motsepe, l'une des plus grosses fortunes d'Afrique et président de la CAF, n'étant autre que le frère de Tshepo Motsepe, l'épouse du président sud-africain Cyril Ramaphosa. Mais au lieu de revenir à de meilleurs sentiments à l'égard de Rabat sur le dossier du Sahara marocain, Pretoria accentue depuis son animosité envers le Royaume. « Cette fois, Moulahom Hafid Elalamy ne pourra pas présenter son deal avec la Société générale comme un acte fort qui mettrait fin au froid diplomatique entre le Maroc et la France », ironise un fin connaisseur du landerneau financier national. Reste à savoir si Moulahom Hafid finira par signer un retour en force dans le secteur financier après avoir transformé son groupe Saham en fonds d'investissement panafricain ? Un format qui semble le rassurer plus que la compagnie d'assurance du fait de l'anonymat des deals conclus. ▀





Tribune Libre



Par Oleg Nesterenko *

LE MASSACRE DE MOSCOU

Nul n'ignore l'événement qui a eu lieu à Moscou, le 22 mars 2024 : l'acte terroriste qui a emporté la vie de 139 victimes civiles, dont trois enfants, et a fait 182 blessés, selon le dernier bilan du comité d'enquête russe.

Nul besoin de mentionner les détails de la barbarie qui a eu lieu, dont l'égorgeage face à la caméra d'un blessé par balle déjà couché par terre, le tir à bout portant dans la tête d'une fillette et tant d'autres moments d'horreur pour comprendre que ce ne sont pas des êtres humains, mais des animaux sans âme, des barbares, que sont les exécutants, les organisateurs et les commanditaires de cette opération abominable.

Le narratif Occidental

La réaction immédiate américaine désignant l'organisation terroriste « l'Etat Islamique » en tant que commanditaire, organisateur et exécutant unique du crime - et ceci sans la présentation de la moindre preuve sérieuse à l'appui - est un narratif de plus suivi en écho par l'ensemble des pays-satellites américains et introduit dans le but de manipuler l'opinion des masses.

Le narratif qui ne démontre aucune corrélation sérieuse avec l'ensemble d'éléments connus pour être considéré comme probant est une preuve directe qu'il ne s'agit que d'une rhétorique trompeuse qui s'inscrit dans le cadre de la guerre d'information globale menée par l'Occident collectif contre l'adversaire russe.

23 ans après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis - tout n'est pas encore clair sur l'événement en question pour l'administration américaine ; 2 ans après le sabotage des gazoducs « Nord Stream » - rien n'est clair pour l'administration américaine ; 12 heures après l'attentat de Moscou - tout est clair et définitivement certain pour la Maison Blanche. La publication par le présumé EI d'une photo des exécutants des crimes sur fond du drapeau de l'organisation et d'une vidéo filmée par l'un des terroristes au moment du carnage (présumé, car initialement publiées en dehors des principales ressources internet de l'organisation) ne peut en aucun cas, judiciairement, faire exclure toute autre hypothèse concernant les réels commanditaires et organisateurs du crime. Nous connaissons toute une série d'actes terroristes par le monde et des événements qui pourraient être qualifiés de tels, quand l'EI en revendique promptement la responsabilité. Des revendications qui se sont avérées par la suite être parfaitement mensongères. Les exemples les plus connus des fausses revendications par l'EI ne serait-ce que pour la Russie :

- en 2017, l'EI a revendiqué une attaque terroriste contre le bâtiment du FSB dans le territoire de Khabarovsk. Il a été prouvé par la suite qu'en réalité, c'est un individu porteur de l'idéologie néo-nazie qui avait ouvert le feu sur des personnes avec une carabine qu'il avait auparavant volée dans un stand de tir ;
- la même année, « l'Etat Islamique » a également revendiqué la responsabilité d'une explosion dans un supermarché (« Perekrestok ») à Saint-Petersbourg. En réalité, l'explosion avait été l'œuvre d'un Hindou déséquilibré ;
- l'EI a également endossé la responsabilité dans l'explosion d'un immeuble dans la région de Moscou, sans même prendre le soin de se renseigner sur les détails de l'événement

avant de publier son communiqué de revendication. Ce n'était, en réalité, qu'une explosion de gaz domestique dans un bâtiment en construction, un simple accident du chantier et il n'y avait personne à l'intérieur du bâtiment. Contrairement au bloc des pays de l'Otan qui, dès les premières minutes ayant suivi l'acte terroriste perpétré à Moscou, a fait désigner le coupable en se basant sur des éléments superficiels et en réfutant d'une manière la plus ferme toute probabilité de l'existence d'autres auteurs possibles et en déclarant haut et fort qu'en aucun cas et sous aucun prétexte les autorités ukrainiennes ne peuvent être derrière la planification de l'acte terroriste qui a eu lieu - les organismes compétents de la Fédération de Russie ont enclenché un processus d'investigation. Ce n'est

depuis 2022 contre les populations civiles, dont plus d'une centaine de bombardements prémédités des quartiers résidentiels dépourvus de la moindre infrastructure militaire du Donbass, de la région de Belgorod et de la région de Briansk, ainsi que les assassinats et les tentatives d'assassinats contre des personnalités publiques russes avec le mode opératoire propre à des organisations terroristes - ces actes répertoriés par les autorités judiciaires russes ne peuvent pas ne pas être pris en compte lors de l'évaluation de la « piste ukrainienne » dans les événements du 22 mars. Les nombreuses déclarations publiques criminelles des hauts responsables ukrainiens, tels que celle de Boudanov, patron de la direction générale des renseignements du ministère de

La stigmatisation des musulmans

Tous ceux qui ont l'habitude de mettre les terroristes islamistes dans le même panier avec l'intégralité du monde musulman, mais également de leur apprendre qu'un des héros de « Crocus » qui a sauvé plus d'une centaine de personnes durant ce funeste événement est de confession musulmane.

Il est important non seulement de leur rappeler que les premières victimes des islamistes radicaux dans le monde sont les musulmans, mais également de leur apprendre qu'un des héros de « Crocus » qui a sauvé plus d'une centaine de personnes durant ce funeste événement est de confession musulmane.

Il s'appelle Islam Halilov et ce n'est qu'un garçon de 15 ans. Un écolier ordinaire qui travaillait à temps partiel dans la garde-robe de « Crocus » et qui a fait sortir les gens du bâtiment lors de l'attaque terroriste. Durant l'attaque et les tirs qui ont suivi, au lieu de paniquer et de partir en courant, Islam a guidé les gens vers les bonnes sorties en mettant sa propre vie en danger. Constatant que la foule se dirigeait vers une impasse, l'adolescent a pris les choses en main et organisé sans paniquer l'action d'évacuation. Il a pu guider les gens hors du passage étroit à travers l'immeuble de bureaux jusqu'à la rue, en prenant le soin d'être le dernier du groupe à quitter les lieux. Il est à noter également qu'un grand nombre de soldats de l'armée russe de confession musulmane a directement participé à l'interpellation des terroristes dans la forêt de la région de Briansk, limitrophe de l'Ukraine. Par un concours de circonstances, le propriétaire de « Crocus City Hall », lieu de la tragédie, est également de confession musulmane. Ceci est sans rappeler les faits du mois d'août 2023, quand le tristement célèbre pilote Maxime Kouzminiv - un Russe ethnique - a trahi son pays et a fait assassiner son propre équipage en amenant contre de l'argent l'hélicoptère de l'armée russe du côté ukrainien. L'un des deux membres d'équipage assassiné, le copilote russe Houchbaht Toursounov, un officier et vrai patriote, était non seulement de confession musulmane, mais en plus de la même origine que les quatre terroristes de « Crocus » - tadjik. La Fédération de Russie est non seulement un grand pays, mais une grande nation. Nation composée de plus de 190 ethnies, dont près de 60 sont de confession musulmane. Une diversité qui fait la richesse, la force et la cohésion du peuple russe. Aucune action terroriste, quelles que soient son envergure et ses commanditaires, ne peut ébranler l'unité de la Fédération. L'effet escompté par les commanditaires et organisateurs de l'attentat terroriste qui a endeuillé Moscou est à l'opposé de celui obtenu - la reconsolidation de la nation russe dans la lutte que le pays est en train de mener contre le terrorisme et l'obscurantisme sous toutes ses formes et manifestations. Les coupables seront identifiés et subiront un châtiement à la hauteur de leur acte barbare. ▀

* Président du CCIE (www.c-cie.eu)

(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Écoles de Commerce de Paris)



Une attaque sanglante qui soulève bien des questions sur ses véritables commanditaires.

qu'au terme dudit processus et à la condition de l'obtention des résultats appuyés par des preuves judiciairement recevables que les véritables commanditaires du crime seront désignés.

La piste ukrainienne

La mise en cause primaire des autorités ukrainiennes dans l'attentat terroriste qui a eu lieu n'est qu'une piste parmi d'autres.

Cette piste est considérée comme probante par les autorités de Moscou et ceci pour des raisons parfaitement tangibles. Non seulement le départ des terroristes, immédiatement après l'exécution de leur acte, était vers l'Ukraine et non pas vers une autre destination, dont la traversée de la frontière russo-ukrainienne qui est une ligne de front est hautement improbable sans une préparation ultérieure et la participation dans « l'exfiltration » de la partie ukrainienne, mais en plus, toute une faisceau d'éléments liés à cette opération terroriste ne semblent pas présenter de similitude avec le modus operandi classique et connu de l'EI. De même, les attentats qui ne peuvent être interprétés autrement que comme terroristes selon les lois de la guerre et le code pénal de n'importe quel pays au monde, perpétrés par les représentants des autorités de Kiev depuis 2014 et, surtout,

la défense de l'Ukraine : « Nous allons tuer des russes partout dans le monde » et celle de Piotr Vrublevsky, ambassadeur d'Ukraine au Kazakhstan : « Plus nous allons tuer des Russes maintenant - moins nos enfants en auront à l'avenir » - n'aident pas non plus Kiev dans ses affirmations que sa participation dans la tuerie des Russes à Moscou est totalement impensable.

Les éléments sur lesquels s'appuie l'Occident collectif pour désigner l'EI comme le seul et unique coupable du crime perpétré sont d'une superficialité flagrante. En mettant de côté les organisations terroristes, il est à noter que les services de renseignements de la plupart des pays ont l'action « sous faux pavillon » parmi les méthodes de mise en place et de réalisation de leurs projets terroristes.

Nul esprit sensé encore moins justifiant d'une expertise sur le sujet, ne peut exclure l'hypothèse que derrière l'attentat de Moscou se cache la main d'une officine qui peut aisément recruter des sympathisants de mouvances islamiques en se faisant passer pour des sicaires de « l'Etat Islamique ». Guère besoin de mentionner la facilité avec laquelle les réels commanditaires et organisateurs, qui n'ont rien à voir avec l'EI, peuvent fournir aux exécutants un drapeau du groupe islamique et leur demander d'envoyer des photos où ils apparaissent, afin de fournir « l'alibi » des véritables auteurs. De même pour le tournage vidéo du déroulement de l'action terroriste. Les faire passer, ensuite, au « service de communication » de l'EI est la plus facile des tâches qu'un tel « intermédiaire » peut accomplir.



Le Maigret du CANARD



Maladies rares au Maroc

Radioscopie d'un drame

Le nombre des maladies rares avoisine les 8.000 et on en recense de nouvelles chaque année. Au Maroc, certains spécialistes affirment que le nombre de patients en souffrant est de l'ordre d'au moins 1.5 million. Radioscopie d'un mal terrible...

AMINE AMERHOUN

La présidente de l'Alliance des maladies rares au Maroc (AMRM), à savoir le docteur Khadija Moussayer, explique d'emblée : « Les maladies rares ont une définition internationale. Il s'agit de toute maladie qui touche moins d'une personne sur 2.000. Elles sont au nombre de presque 8.000. On estime que plus de 5 % de la population mondiale serait concernée par ces maladies, soit environ 1 personne sur 20 et donc au moins 1,5 millions de patients au Maroc. Il est possible que ce nombre soit encore plus élevé pour notre pays à cause des mariages consanguins (entre cousins) encore fréquents qui aggravent la possibilité de transmettre aux enfants ces pathologies ». La plupart des maladies rares pourraient, en parallèle, se permettre l'adhésion d'un autre adjectif pour les décrire, à savoir : graves. Dans ce chapitre, le Docteur Khadija Moussayer révèle : « Les maladies rares sont souvent chroniques, évolutives et en général graves. Le pronostic vital est fréquemment mis en jeu : 80% ont un retentissement sur l'espérance de vie. Une gêne notable et des incapacités à la vie quotidienne sont présentes dans plus de 65% des cas et une perte complète d'autonomie dans 9% des cas ».

Un constat alarmant

Et autre chose vient assombrir davantage ce tableau. Toujours selon le docteur Moussayer : « Extrêmement diverses, 80% de ces maladies ont une origine génétique. 3 maladies sur 4 se déclenchent dans l'enfance mais certaines attendent 30, 40 ou 50 ans avant de se déclarer ». Donc l'âge avancé n'est pas une garantie de ne pas être atteint d'une maladie rare. Du côté des cabinets médicaux, les maladies rares semblent faire partie de la routine. Le

médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi, raconte : « On reçoit des patients atteints de maladies courantes, des maladies qui touchent de très nombreuses personnes, par exemple le diabète et la grippe, mais on reçoit également des patients atteints de maladies rares. Et le fait qu'elles soient rares ne signifie absolument pas qu'on n'est pas amené à les traiter. Elles ne sont pas aussi rares que ça, pour résumer. Il y a 8.000 maladies rares à peu près et chaque maladie atteint une petite proportion de la population ». C'est effectivement une situation des plus préoccupantes : 8.000 maladies rares dans la nature, et une personne sur vingt est atteinte.

Autre précision supplémentaire : Selon les spécialistes, 150 maladies rares englobent 80% des cas de maladies rares dans le monde. S'il y a 400 millions de personnes sur terre qui souffrent de maladies rares, 80% des sujets en sont atteints. Le docteur Tayeb Hamdi, pour qui le nombre de Marocains atteints de maladies rares doit excéder les 1.8 millions, parle de son travail routinier au cabinet : « Il y a des maladies qu'on voit beaucoup dans nos cabinets, qu'on a l'habitude de suivre nous-mêmes avec d'autres spécialistes, comme la sarcoïdose, l'hémophilie, le syndrome de Guillain-barré, il y a beaucoup de cas de drépanocytose, une maladie héréditaire, et on voit également de nombreux cas de thalassémie, aussi maladie héréditaire, ou d'ovaires polykystiques chez les jeunes femmes. On en voit beaucoup et ce ne sont que des exemples ». Ce ne sont les dires que d'un seul médecin. A savoir que le Maroc ne dispose même pas d'un centre de référence et d'informations pour les maladies rares... En outre, l'AMRM que préside le docteur Khadija Moussayer dénonce une couverture médicale des plus problématiques, et d'extrêmes difficultés de mise sur le marché de médicaments orphelins, disponibles ailleurs, et pouvant soigner de nombreux maux. Et des maux, il y en a une infinité possible.

Dégâts potentiels

Selon le docteur Khadija Moussayer, certaines maladies rares peuvent empêcher de voir (rétinites), respirer (mucoviscidose), résister aux infections (déficits immunitaires), le sang de coaguler normalement (hémophilie). D'autres provoquent : un vieillissement accéléré (progéria, 100 cas dans le monde) ; des fractures à répétition (maladie des os de verre) ; une transformation des muscles en os (maladie de l'homme de pierre, 2 500 cas dans le monde) ; une anémie par anomalie de globules rouges (bêta-thalassémie) ; une sclérose cérébrale et une paraly-



Feue Fatima Zahra Ghazaoui a fait beaucoup de choses pour les enfants de la lune.

sie progressive de toutes les fonctions (leucodystrophie) ... ou encore des mouvements incontrôlables et un affaiblissement intellectuel allant jusqu'à la démence (maladie de Huntington). À en croire la même source: « Toutes ces affections sont présentes au Maroc et à peu près dans les mêmes proportions. Quelques-unes sont toutefois plus fréquentes comme la fièvre méditerranéenne familiale, une maladie caractérisée par des accès fébriles, et qui comme son nom l'indique touche beaucoup plus fréquemment les populations du bassin méditerranéen, notamment les Juifs non ashkénazes, les Arméniens, les Turcs et évidemment les Arabes ».

Du côté des malades et de leurs familles

Le 28 février était, pour 5% de Marocains atteints de maladies rares au Maroc, ainsi que leur famille, synonyme de journée internationale dédiée. Et ce sont des gens qui ont, chacun, une histoire, singulière, parfois émouvante, mais toujours triste, voire tragique. Les parents désespérés d'une petite fille révèlent, en effet, à notre rédaction, une histoire des plus tristes : Ilham a eu plusieurs fractures survenues dès la naissance, même sans traumatisme. Elle a vécu l'enfer. À l'âge de 11 ans aujourd'hui, Ilham a déjà eu 104 fractures. 104 ! Avec toutes les souffrances qui accompagnent chacune. Son diagnostic a été difficile à obtenir et plusieurs consultations ont été nécessaires avant d'avoir le bon : l'ostéogénèse imparfaite, autrement nommée maladie des os de verre. Des os tellement fragiles qu'on les qualifie ainsi... La deu-

xième difficulté résidait dans l'indisponibilité du traitement. Il fallait, pour les parents, se débrouiller pour se le procurer depuis l'étranger. C'est une maladie qui nécessite plusieurs opérations pour consolider et allonger les os, des opérations dont le coût est très élevé. En plus de son calvaire, c'est une maladie qui n'est pas encore considérée comme une affection de longue durée avec possibilité de remboursement intégral des soins. Ilham, à 11 ans seulement, a déjà vécu plus de choses traumatisantes qu'on ne vivrait en des dizaines de vies, tel semble être le résumé de ce drame. Pour un autre enfant, Ayoub, tout allait bien jusqu'à l'âge de 10 ans, d'après ses parents. Mais à partir de cet âge, également très précoces, il commença à vivre des épisodes de gonflement du visage, des mains... avec des crises de douleurs abdominales très intenses. Ces crises duraient quelques jours et disparaissaient spontanément. Bien qu'il y ait eu des cas similaires dans la famille, les différents médecins qu'il a vus concluaient à une allergie dont l'origine n'a pu être étiquetée. La clé du problème est venue complètement par hasard, quand les parents ont entendu parler d'une maladie qui correspond parfaitement aux symptômes vécus par Ayoub : l'angioœdème héréditaire. Un diagnostic réussi par hasard, par des parents... Alors même qu'il y a des cas familiaux. Cela peut sembler absurde, au lecteur, mais, dans la réalité, le diagnostic des maladies rares est vraiment quelque chose de problématique, et dure quasiment toujours de nombreuses années, avant d'obtenir le bon, faute, surtout, de l'existence d'un centre de référence des maladies rares, à en croire l'AMRM.

Telle fille, tel père

D'un autre côté, même avec le bon diagnostic, les choses sont loin d'être ai-



Le Maigret du CANARD



sées pour les patients et leurs familles. Par exemple, les dégâts infligés par les maladies rares peuvent très souvent être minimisés, ou évités, pour peu que l'ignorance ne soit pas également de la partie. Et l'histoire qui suit le prouve : Fatima Zahra Ghazaoui est décédée en août dernier, à l'âge de 31 ans. Elle était atteinte de xeroderma pigmentosum, dont les patients sont aussi appelés les enfants de la lune, en raison du fait qu'ils ne peuvent plus se permettre aucune exposition, sans protection, au soleil, au risque de développer des cancers. Selon son père, El Habib Ghazaoui, Fatima Zahra nous a quittés prématurément et aurait pu vivre beaucoup plus longtemps. Et Fatima Zahra Ghazaoui n'est pas n'importe qui, ayant réalisé des choses absolument immenses de son vivant en faveur des enfants de la lune, et ayant même inspiré son père qui créa la première association au Maroc des enfants de la lune et de leurs familles, à savoir l'Association de solidarité avec les enfants de la lune-Maroc. Une association dont il est encore –malgré le décès très récent de sa fille bien-aimée– l'actuel et infatigable président (en plus d'être membre de l'Alliance des maladies rares au Maroc). Voici son histoire, racontée par son père, pour donner au lecteur un petit aperçu sur ce qui se passe étape par étape dans la vie d'un patient atteint d'une maladie rare, toute cette profondeur : « Fatima Zahra est née le 9 janvier 1992. Elle était normale, nous n'avions rien remarqué au début. Nous étions très heureux. Et nous l'élevions normalement. Mais à un moment nous avons commencé à constater l'apparition de tâches de rousseur sur son visage et de quelques croûtes. Nous n'avons pas fait le lien avec la xeroderma pigmentosum, nous ne savions pas de quoi il s'agissait. Je l'ai emmené voir un pédiatre à Casablanca, et elle n'a pas su diagnostiquer la XP. Elle m'a seulement demandé de lui appliquer de la pommade. Chose que nous avons faite, mais ça n'a rien donné. Les jours passaient et les symptômes augmentaient de manière grave. Nous ne savions pas alors comment la protéger contre les UV et nous ne savions même pas qu'il fallait l'en protéger. J'ignorais jusqu'à l'existence de cette maladie. Je l'ai alors emmenée chez un autre médecin, toujours à Casablanca, qui lui a réussi à bien la diagnostiquer. Alors même qu'il ne voulait pas nous effrayer, il nous a dit que c'était une maladie grave et dont le traitement et les soins sont difficiles. Il nous a expliqué qu'il était nécessaire de la protéger contre les rayons du soleil. À cette époque j'habitais à Oued Zem, et je travaillais dans l'agriculture. Notre maison était à la campagne, c'est-à-dire qu'on était entourés de toutes parts par les rayons du soleil.

J'étais absolument consterné, et je rappelle que c'est une maladie dont je ne savais absolument rien. Mais il n'était pas question de se laisser aller car les médecins m'avaient affirmé que cette maladie est très grave. Cela m'a fortement atteint. Je commençais à enfi-

ler ma djellaba et à sortir pleurer dans quelques endroits déserts, ne comprenant pas cette catastrophe qui s'était abattue sur ma famille.

Nous avions énormément de frais de santé, mais heureusement j'étais mutualiste. Et les opérations chirurgicales ont par la suite débuté également, à commencer par son nez. Il fallait enlever toutes les tumeurs avec une grande précision. Nous avons réussi à sauver son nez après plusieurs opérations. Peu de temps après, un bourgeon est apparu sur sa langue, un bourgeon dont la taille augmentait rapidement. Nous lui avons fait subir une opération chirurgicale à Rabat, on lui a enlevé la tumeur mais on a dû également lui enlever, la pauvre, une partie de la langue. Et cela n'a jamais cessé depuis lors. Il y avait toujours des opérations chirurgicales à réaliser. Nous vivions entre Mohammedia, où j'ai demandé à être muté, et Rabat.

En 2003, j'ai décidé de demander mon départ volontaire car nous ne pouvions plus vivre à la campagne. À cette époque, Fatima Zahra était scolarisée et le trajet entre la maison et l'école était très long. Je lui avais affecté un chauffeur pour l'emmener et la ramener. Mais il y avait des UV malgré toutes nos précautions, malgré le grand chapeau qu'elle portait, malgré les écrans et les lunettes. C'est là que j'ai quitté mon travail en départ volontaire, nous nous sommes installés à Mohammedia et j'ai également décidé de la faire sortir de l'école. Elle était alors en CM2.

Les opérations chirurgicales se poursuivaient mais, alors qu'elle était âgée de 21 ans, l'Etat lui a stoppé sa couverture médicale et nous ne pouvions plus compter que sur nos propres ressources. J'ai alors pris contact avec un grand dermatologue qui réalisait des opérations très coûteuses, et parfois il lui enlevait 15 ou 16 tumeurs en un seul jour. J'avais convenu avec lui de le payer au noir pour avoir un tarif un peu plus bas.

Fatima Zahra a commencé à beaucoup travailler via internet et les réseaux sociaux.

Elle a laissé une belle et grande empreinte dans ce cercle des enfants de la lune. Elle a donné aux autres malades l'opportunité de s'exprimer et de parler de leurs cas. Ils commençaient même à poster leurs photos alors qu'avant ils avaient peur de faire cela. Elle a réalisé plusieurs rencontres avec des médias nationaux et internationaux. Elle expliquait également aux malades comment apprendre à vivre avec la XP et comment vivre, tout simplement, sans rester intégralement concentrés sur leurs maux. Elle donnait de l'espoir et offrait beaucoup aux enfants pour qu'ils puissent vivre une vie normale. Nous avons créé notre association en décembre 2012 avec une dame qui avait deux enfants atteints de XP, tous deux décédés aujourd'hui, malheureusement. Nous avons commencé à travailler, à fournir aux enfants ce dont ils avaient besoin, masques, écrans, lampes LED, nous organisons des rencontres, des séminaires avec des mé-

decins qui informaient les malades et leurs familles et les conseillaient sur la manière de les protéger au maximum, moyennant quelques sacrifices vis-à-vis de comment vivaient ces familles avant. En 2017, la personne qui était présidente de l'association s'en est retirée, après le décès de sa petite fille. Je suis alors passé de vice-président de l'association à président. Fatima Zahra me rejoignit au bureau et elle œuvra également de manière magnifique. Elle a même résolu nos problèmes de ressources financières.

C'est elle qui nous ramenait les fonds dont on avait besoin. Elle s'est déplacée à Qatar, à Dubaï, en France... pour informer du calvaire vécu par les enfants de la lune. Elle surmontait la grande stigmatisation dont elle souffrait, de la part des gens, elle aimait vivre, sortir, voyager, s'amuser, elle était très attachée à la vie et à la joie de vivre. Peu avant de décéder, elle était partie à Dubaï pour participer à

et orienté vers le ministère de la Solidarité. Nous avons même réalisé les plans de ce centre, via un architecte. Ce centre serait adapté au handicap des enfants de la lune et serait surtout une école et un lieu de résidence pour les enfants de la lune.

Ils pourraient y manger, y dormir. Il contiendrait également un cabinet médical, pour éviter aux enfants les déplacements dans les hôpitaux. Et pourquoi pas un bloc opératoire pour que les enfants puissent y subir les opérations chirurgicales nécessaires, et très nombreuses, à leur survie ! Ma fille aurait pu vivre plusieurs autres années si d'autres dispositions avaient été prises pour les enfants de la lune ». C'est ce qu'El Habib aurait aimé pour sa fille... Et c'est ce qu'il veut toujours pour les autres enfants de la lune. Mais la désillusion ne tarda pas, car voici les dispositions du ministère en question, expliquées par M. Ghazaoui:



Le ministère de la Solidarité a fait un geste envers l'association des enfants de la lune. Mais ce n'est pas suffisant.

« Avec le ministère, on a convenu qu'ils nous subventionneraient à hauteur de 200.000 dirhams pour que l'on puisse acheter des masques et d'autres choses.

Ce n'est pas suffisant, mais c'est un geste ». Des propos compréhensibles, quand on connaît les problèmes rencontrés par les enfants de la lune, dont certains nous sont révélés par M. Ghazaoui : « Nous avons beaucoup de problèmes. Par exemple, nous avons besoin d'autres protocoles avec les pharmacies et les labos au sujet des médicaments. Et il y a le grand problème de la scolarisation, les enfants de la lune ne pouvant pas poursuivre leur scolarité sans risquer des dommages physiques.

Il faut qu'il y ait une nouvelle formule pour les enfants de la lune pour qu'ils puissent suivre les cours chez eux, en ligne par exemple. Nous avons aussi un énorme problème, et ça concerne l'incorporation de la XP au sein des maladies handicapantes. Nous avons donc proposé au ministère que les enfants de la lune soient considérés comme des handicapés. Car si cela se réalise, beaucoup de nos problèmes seront réglés ».

Les rêves d'une enfant de la lune qui, jusqu'à son dernier souffle, a tant œuvré pour les autres malades, les autres petits, ne méritent-ils pas d'être réalisés? Seul l'avenir nous le dira... ▀

un événement organisé par DHL, on leur avait proposé des thèmes qu'ils pourraient aborder et Fatima Zahra a choisi de parler de la XP, et DHL a alors offert à l'association un montant très important, de l'ordre de 280.000 dirhams. C'est après leur avoir remis un trophée et un certificat de gratitude qu'elle est revenue très malade... Nous sommes toujours très abattus par le décès de Fatima Zahra. Moi, sa mère, et toute la famille. Elle illuminait toute la maison par sa seule présence. La vie sans elle est vraiment très difficile. Nous essayons de nous adapter à cette nouvelle réalité amère ». Lune des pires, en effet...

Le rêve d'une enfant de la lune

De son vivant, la regrettée Fatima Zahra portait plusieurs projets pour les enfants de la lune, dont un qui lui était très cher. Et bien évidemment, son papa a pris le relais : « Nous avons contacté le cabinet royal pour créer un centre d'accueil pour les enfants de la lune. Le cabinet royal nous a répondu



Le Maigret du CANARD



Scandale de mœurs à l'Istiqlal

Droit de cuissage, sextorsion et diffamation

LAÏLA LAMRANI

Nizar Baraka a failli s'arracher les cheveux en apprenant l'affaire de mœurs où s'est fourvoyé Noureddine Mediane. L'affaire a soulevé un tel tollé en interne qu'il vient de se mettre en congé de sa fonction de chef du groupe parlementaire à la première Chambre. Retentissant, le scandale ne peut pas tomber plus mal pour l'Istiqlal, qui tient son congrès fin avril. L'image du parti conservateur s'en trouve éclaboussée et pas qu'un peu...

C'est un enregistrement audio sordide, attribué au ténor istiqalienne, où il se lâche complètement entre diffamation et inconvenance contre une collègue du parti dont il s'est entiché, dénommée Rafia El Mansouri, ancienne parlementaire et vice-présidente du Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui a mis le feu aux poudres. Noureddine Mediane a eu conversation téléphonique avec son interlocutrice, la « sœur Naïma », visiblement une personne familière, pour que celle-ci passe le message à la femme qui commence à lui donner du fil à retordre. Mais le contenu fuit et se retrouve sur les réseaux sociaux. Scandale...

Dans cet audio, Mediane, l'impudique et l'imprudent révèle une autre face de son personnage : un coureur de jupons adepte du droit de cuissage.

Oubliant que les smartphones sont devenues depuis longtemps des outils d'espionnage, il dévoile sans se faire prier à son amie au bout du fil les dessous de sa relation avec Rafia El Mansouri qui deviendra son amante après « l'avoir sauvé du vagabondage et de la vie de rue, qu'il a connu pour la première fois sans le moindre sou ni souliers et non pas comme militante. »

Celle qui lui doit tout, « son entrée à l'Istiqlal, sa carrière politique, son mariage et sa position sociale ». Celle qu'il a pris sous son aile et pour laquelle il a pris des coups de la part de Zoumi (NDLR, Khadija, député et présidente de l'Organisation de la femme istiqalienne) et du parti.

Dans ses confidences téléphoniques, Mediane reproche à « sa création politique » son ingratitude et ses relations exécrables avec les élus et les



Noureddine Médiane poursuivi en justice par Rafia El Mansouri.

présidents de la province [Al Hoceïma, NDLR] qu'elle ne prend pas au téléphone, ce qui lui a valu le boycott de ses réunions par les militants istiqaliens. Et de conclure : « Il faut qu'elle sache qu'elle n'est rien sans Noureddine Mediane », le sauveur des femmes fragiles et qui ont néanmoins du chien dont il abuse sexuellement en jouant de son pouvoir pour les aider à se faire une place en politique. Les propos de ce rifain fort en gueule deviennent encore plus dégradants et obscènes lorsqu'il soutient que le mariage avec une dame comme Rafiaa était impossible car jugé « déshonorant » pour lui et sa famille, tout en menaçant de mettre « son linge sale » sur la place public dans une allusion claire à ses multiples relations sexuelles. « Je l'ai prise en main et mise en selle pour qu'elle efface son passé noir et celui de sa famille », lâche-t-il d'un ton énervé.

A ces niveaux de langage, il y a de quoi être choqué et susciter plus que l'indignation.

L'affaire est tellement grave que Rabiaa El Mansouri décide de porter plainte devant le procureur du roi près le tribunal de première instance de Tanger contre le dirigeant istiqalien pour injures, diffamation, atteinte à la vie privée, chantage et menaces, abus de pouvoir et menaces de révélations de contenus

compromettants.

Face au silence gêné de la direction du parti, c'est l'organisation de la femme istiqalienne (OFI) qui monte au créneau pour témoigner sa « solidarité absolue » avec Rafiaa El Mansouri tout en demandant au secrétaire général du parti de « convoquer en urgence les membres du comité exécutif afin d'examiner cette affaire et prendre les mesures nécessaires ».

Indignation

Dans son communiqué, l'OFI exige l'instauration d'une « égalité effective et l'équité dans l'accès aux postes de responsabilité partisans et politiques ». Très embarrassé par cette histoire sordide qui prend une tournure fâcheuse et menace l'unité du parti, Nizar Baraka tente de jouer les démineurs.

Pour désamorcer la bombe, il manœuvre en coulisse pour étouffer l'affaire en dépêchant des émissaires auprès de Rafiaa El Mansouri afin de la convaincre de retirer sa

plainte et négocier un arrangement à l'amiable. Mais il est trop tard pour faire marche arrière, le coup est parti, faisant beaucoup de dégâts. L'affaire ne concerne plus seulement Rafiaa El Mansouri, elle la dépasse puisque son mari entre en lice en s'opposant à tout compromis, arguant que les propos tenus par le responsable istiqalien ont attenté à l'honneur de sa femme, au sien et à celui de sa famille. Le dossier suivra donc son cours judiciaire normal et les premières auditions de l'accusé par la police judiciaire sont prévues pour les jours à venir.

Au sein de l'Istiqlal et de la classe politique, on ne parle que de l'affaire Médiane, cet excellent tribun politique qui affichait jusque-là une certaine respectabilité. On lui donnerait-il est vrai le bon dieu sans confession. Ils sont nombreux à tomber des nues en écoutant l'audio indigne et compromettant pour celui qui à force de courir la gueuse est tombé dans un cul-de-sac. ▀

La gifle

Juste après l'éclatement du scandale, Noureddine Mediane a tenté de s'installer dans le déni en pointant du doigt une manigance de ses adversaires politiques. Précisément ceux qui lui en voudraient pour avoir soutenu l'exclusion des rangs du parti de Youssef Abattouy, qui s'est signalé au grand public en giffant à toute volée son collègue Moncef El Toub. La nouvelle façon de débattre entre istiqaliens ?

Cet exploit spectaculaire, qui a choqué au sein d'un parti réputé plutôt pour la discipline de ses militants, a eu lieu samedi 2 mars, à Bouznika en pleine réunion du Comité préparatoire du 18ème congrès du parti. La prochaine fois, ce sera les coups de poing ou les coups de boule?



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Le PNUD vient de publier son rapport annuel sur le développement humain 2023-2024 sous le thème assez révélateur « Sortir de l'impasse. Repenser la coopération dans un monde polarisé ». C'est un document volumineux de plus de 300 pages qui traite des principales problématiques que vit l'humanité. Pour l'heure, seule la version anglaise est disponible. Pour ceux qui cherchent à le lire dans une autre langue, ils doivent se contenter d'un aperçu d'une dizaine de pages et d'un communiqué de presse qui annonce la publication du rapport juste pour donner l'envie de lire.

Avant d'examiner le cas du Maroc et son classement peu enviable dans le palmarès du développement humain, chose qui n'est pas nouvelle, il faudrait rappeler pourquoi parle-t-on d'impasse et que faire pour en sortir aux yeux du PNUD ? Le monde est dans l'impasse pour une série de raisons. D'abord à cause des inégalités croissantes en matière de développement notamment entre les pays riches et les pays pauvres, inégalités aggravées par la crise-covid. Le deuxième facteur réside dans le recul de la démocratie. Si 9 personnes sur 10 affichent un soutien indéfectible à l'idéal de la démocratie, le nombre de personnes qui soutiennent des dirigeants susceptibles de saper cet idéal a dépassé la moitié de la population mondiale. Partout dans le monde, les individus font état de niveaux élevés de tristesse, de stress et d'inquiétude. Le troisième et dernier facteur réside dans l'impossibilité à réaliser les ODD (Objectifs de développement durables) et les engagements de l'Accord de Paris en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Que faire pour sortir de l'impasse ? Trois pistes sont proposées :

Premièrement, il faut mettre en place une « architecture des biens publics mon-

diaux adaptée au XXI^e siècle ». Ce serait le troisième volet de la coopération internationale, qui viendrait compléter l'aide au développement centrée sur les pays les plus pauvres et l'aide humanitaire centrée sur les situations d'urgence. Deuxièmement, il faut faire baisser les températures et lutter contre la polarisation, qui empoisonne pratiquement tout ce qu'elle touche et entrave la coopération internationale. La fourniture de biens publics mondiaux y contribuera. Troisièmement, nous devons combler les déficits de capacité d'agir, qui s'expliquent en partie par la divergence entre ce que les sociétés croient possible ou probable et ce qui est objectivement possible. Ces

déficits se manifestent également dans la mesure où la moitié des personnes dans le monde déclarent n'avoir pas ou peu de contrôle sur leur vie et plus des deux tiers estiment n'avoir que peu d'influence sur les décisions prises par leur gouvernement. Venons à présent à l'IDH proprement dit pour examiner la place du Maroc. On rappellera tout d'abord que cet indice synthétique variant de 0 à 1 se compose de trois éléments : l'espérance de vie à la naissance, le nombre d'années de scolarité et le RNB (revenu national brut) par habitant. Cet indice composite a été adopté par le PNUD pour dépasser les insuffisances du classement établi par la Banque Mondiale basé sur le seul critère du Revenu National.

Comme l'appréciation des progrès ou des reculs ne se mesure pas sur une année, mais elle doit porter sur une période longue, nous avons suivi l'évolution de l'IDH depuis la publication du premier rapport sur le développement humain en 1990.

Ainsi, l'IDH Maroc a augmenté régulièrement durant la période 1990-2022, à la seule exception de 2020 où il a connu une légère diminution. En 2021, il retrouve son niveau de 2019 contrairement à beaucoup de pays de son groupe. Cette évolution positive de l'IDH n'aboutit pas forcément à l'amélioration régulière du classement. Au contraire, nous avons assisté durant cette période à une évolution erratique faisant que le classement varie entre le rang 134 en 2017 et 112 en 1994, 1998 et 1999. Par ailleurs, d'après les données fournies par le rapport, le Maroc a enregistré un taux de croissance annuel moyen de son IDH de 1,40% durant la période 1990-2022, contre un taux moyen de 0,65% au niveau mondial, 0,95% au niveau des pays en développement, et 0,77% au niveau des pays arabes. Toutefois, on relève une « croissance décroissante » de ce taux d'une période à une autre : 1,6% entre 1990-2000 ; 1,41% entre 2000-2010 et 1,21% entre 2010-2022. Ces données incitent à se poser des questions.

Globalement, l'IDH Maroc en 2022 qui est de 0,698 est pratiquement le même que celui enregistré au niveau des pays en développement (0,694). Toutefois, si l'on compare les trois indicateurs de cet indice, on relève des différences nettes. Ainsi, si l'espérance de vie à la naissance est de 75 ans au Maroc, elle est à peine de 70,5 ans dans l'ensemble des PVD ; le nombre d'années de scolarité dégage un déséquilibre en défaveur du Maroc : 6,1 contre 7,6 ; il en est de même pour le RNB par habitant. Le RNB du Maroc représente 71% de la moyenne des PVD soit respectivement 7900\$ et 11125 \$. Lun des enseignements majeurs à tirer de ces comparaisons c'est que à chaque fois que le Maroc investit sérieusement dans un domaine donné, tel est le cas de la généralisation du vaccin à l'ensemble des nouveau-nés, les résultats ne tarderont pas à apparaître. Par contre, le fossé se creuse avec les pays comparateurs au niveau de l'éducation et de la création de richesse.

Bien sûr, beaucoup d'analystes et d'hommes politiques soulignent les insuffisances de ce rapport, sachant que des modifications substantielles ont été introduites dans les récentes éditions par rapport aux moutures précédentes. La perfection est toujours souhaitable. Mais il faut reconnaître que cet indice tel qu'il est élaboré, sur la base des statistiques nationales faut-il le préciser, est scruté de plus près par les investisseurs et les instituts de notation et de rating. C'est un instrument à prendre en considération dans tous les cas. ▀

Le Maroc dans le classement de l'IDH

Un élève assidu qui n'obtient pas de bonnes notes !

Évolution positive

Ainsi, l'IDH n'est pas nécessairement corrélé avec le niveau de la richesse nationale. Le rapport calcule la différence entre le Rang selon le RNB par habitant et le rang IDH. Pour les pays qui dégagent un chiffre positif, cela montre qu'il y a un progrès au niveau de l'IDH en comparaison avec le RNB. Et vice-versa. Par exemple, le Maroc dégage une différence de 4. En revanche, les Etats-Unis dégagent un chiffre négatif de -11. Pour être plus précis, si les USA, sont classés au 20^e rang selon l'IDH, ils occupent la 9^e place selon le critère du RNB par habitant. Le classement du Maroc est de 120 sur la base de l'IDH et de 124 selon le RNB/hab.

Comment peut-on apprécier ce nouveau classement du Maroc (relatif à l'année 2022 bien entendu) ? Par rapport à 2021, où il a occupé le rang 123 (dans le nouveau rapport, il s'agit plutôt de 122 mais, là n'est pas le problème) le pays a enregistré un progrès de 2-3 points.





Le MIGRATEUR



Présidentielle sénégalaise

De la prison à la présidence

Candidat de l'opposition, Bassirou Diomaye Faye, 44 ans, a battu campagne juste après sa libération pour devenir le plus jeune président du Sénégal alors qu'il était jusqu'ici une figure peu connue des Sénégalais.

LAILA LAMRANI

Bassirou Diomaye Faye se prépare, après sa large victoire du dimanche 24 mars, à enfiler le costume du cinquième président de la République du Sénégal et succéder au président Macky Sall, dont le mandat prend fin le 2 avril après douze années au pouvoir. Il s'agit d'un retournement de situation extraordi-

naire pour ce candidat, qui, il y a moins de dix jours encore était incarcéré, comme son mentor, la figure d'opposition Ousmane Sonko.

Dauphin désigné du leader des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), Ousmane Sonko, M. Diomaye Faye l'a emporté dès le premier tour. Une victoire reconnue dès le lendemain du scrutin par Amadou Ba, candidat du pouvoir. "Je salue le bon déroulement de l'élection présidentielle du 24 mars 2024 et félicite le vainqueur, M. Bassirou Diomaye Faye, que les tendances donnent gagnant. C'est la victoire de la démocratie sénégalaise", a tweeté de son côté le président sortant Macky Sall. Les manœuvres politiciennes de ce dernier, notamment sa tentative de reporter la date du scrutin en décembre alors qu'il



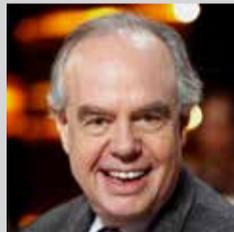
Bassirou Diomaye Faye a suscité beaucoup d'espoirs parmi la population des défavorisés...

était initialement prévu le 25 février avant qu'il ne soit désavoué par la Cour constitutionnelle, ont largement contribué à la victoire dès le premier tour du chef de file du Pastef.

Ce plébiscite est le résultat d'un profond sentiment d'exaspération vis-à-vis de la gouvernance de Macky Sall. En effet, le Sénégal, pays où on ne badine pas avec les traditions démocratiques, vit depuis trois ans au rythme des tensions politiques qui ont débouché sur de nombreuses poursuites judiciaires et l'emprisonnement de nombre de figures politiques dont le nouveau président et son mentor Ousmane sonko. Bénéficiant

d'une base électorale solide, le Pastef a engrangé les suffrages de nombreux électeurs qui rejettent un changement (de président) dans la continuité de la politique de Macky Sall dont le dauphin a été victime d'un vote-sanction. Sans expérience politique, M. Diomaye Faye n'a jamais exercé de fonction électorale. Ce qui pourrait être un handicap pour celui qui a suscité d'immenses attentes dans la population sénégalaise notamment le peuple des défavorisés et les laissés-pour-compte. Reste à savoir s'il aura les coudées franches et les moyens de ses belles promesses électorales. Gare à la désillusion !

Frédéric Mitterrand s'en va...



Frédéric Mitterrand, l'homme aux multiples facettes et à plusieurs vies, a tiré sa révérence le 21 mars 2024, emporté par le cancer. Il était âgé de 76 ans. Tour à tour, cinéaste, producteur de télévision, journaliste, écrivain, ancien ministre de la Culture de Nicolas Sarkozy et membre de l'Académie des beaux-arts, le neveu de l'ex-président François Mitterrand était un électron libre, qui a laissé des traces là où il passe. Il était aussi anticonformiste, inclassable mais classe.

Gaza toujours sous les bombes

En dépit d'une première résolution adoptée lundi 25 mars par le Conseil de sécurité exigeant un «cessez-le-feu immédiat à Gaza, les raids aériens meurtriers se sont poursuivis dans un énième mépris des résolutions onusiennes.

Ces bombardements ont fait 70 morts dans la nuit du lundi à mardi selon le ministre de la Santé du Hamas. La résolution onusienne, qui a suscité la colère du gouvernement terroriste de Tel Aviv, «exige un cessez-le-feu immédiat pour le mois du ramadan» (qui a déjà commencé il y a deux semaines), devant «mener à un cessez-le-feu durable», et «exige la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages». Proposé par les dix membres non-permanents de l'instance onusienne, il a été adopté par 14 voix pour et une abstention, celle des États-Unis, qui avaient jusque-là opposé leur veto à l'adoption d'une telle recommandation. Après avoir longtemps refusé un cessez-le-feu à Gaza en se retranchant derrière le droit d'Israël de se défendre [contre une population

opprimée et sans défense], l'administration Biden a changé de position sous la pression de la gauche américaine dans toute ses composantes diversifiées (communautés musulmanes et noires, jeunes et

juifs progressistes), révoltée par les crimes abominables commis par les sionistes israéliens à Gaza. Ce n'est pas pour les yeux innocents des enfants de Gaza que les Démocrates n'ont pas bloqué la résolution de l'ONU.

Il s'agit d'un changement de ton contraint dicté par le scrutin présidentiel de novembre 2024 favorable pour le moment, selon les sondages, à Donald Trump. «Compte tenu de l'ampleur des souffrances, un cessez-

le-feu immédiat s'impose», a déclaré le 3 mars la vice-présidente, Kamala Harris. «Souffrances» est un euphémisme. C'est un pogrom sur fond d'ethnocide. Le cynisme dans toute son horreur !

Gaza Le rapport qui accable Israël

La Rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens Francesca Albanese, est catégorique. Dans un rapport publié lundi 25 mars, elle affirme l'existence de « motifs raisonnables » de penser qu'Israël a commis de nombreux « actes de génocide », évoquant aussi un « nettoyage ethnique ». « La nature et l'ampleur écrasante de l'assaut israélien sur Gaza et les conditions de vie destructrices qu'il a causées révèlent une intention de détruire physiquement les Palestiniens en tant que groupe », explique Mme Albanese, dans son rapport qu'elle a présenté mardi 26 mars au Conseil des droits de l'homme à Genève. Dans ses conclusions, Mme Albanese fait état de trois actes de génocide : « meurtre de membres du groupe ; atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; et soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ». Comme il fallait s'y attendre, la représentation israélienne auprès des Nations unies à Genève a « totalement rejeté le rapport », affirmant dans un communiqué qu'il fait partie « d'une campagne visant à saper l'établissement même de l'État juif ». « La guerre d'Israël est contre le Hamas, pas contre les civils palestiniens », a-t-elle ajouté. Et les plus de 30.000 civils Gazaouis, principalement des femmes et des enfants, ils sont morts en avalant de travers ?



Francesca Albanese.

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Salih Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaima El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Bec et ONGLES



Abdellatif Miraou, ministre de l'Enseignement supérieur

Je ne sais pas doré la pilule



Une équipe du Canard a été reçue par le ministre de l'Enseignement supérieur Abdellatif Miraoui dans un amphithéâtre de la faculté de médecine de Casablanca où il n'y a pas un chat.

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Peut-on conclure que vous avez échoué à résoudre la crise qui secoue depuis plusieurs mois les universités de médecine et de pharmacie ?

Vous voulez parler de la grève des étudiants en médecine et pharmacie ? Cette affaire m'a rendu malade sans pour autant m'empêcher de dormir même si je reconnais que les agissements des grévistes sont difficiles à digérer.

Ils font grève en guise de protestation contre la réduction des années d'études de 7 à 6 ans...

En principe, étudier moins est censé les réjouir au lieu de les pousser à boycotter les cours. Il y a anguille sous roche. Je pense qu'ils sont victimes d'une grosse manipulation fomentée par les charlatans de l'activisme politique.

Qui sont-ils ?

Ce n'est pas la peine de préciser plus, ils sont connus et fichés. On sait même à quoi ils se dopent pour maintenir les étudiants sous leur emprise maléfique en les intoxiquant.

Au fait, quel est l'objectif derrière la réduction du nombre d'années d'études ?

Très bonne question. Mais je ne saurais vous répondre étant donné la complexité du mode d'emploi. Disons

que l'objectif de mon département et celui de la Santé est de favoriser une augmentation du nombre de médecins dans les structures hospitalières nationales, de telle sorte d'y injecter du sang neuf du cru.

En termes clairs, vous voulez empêcher les futurs médecins de migrer à l'étranger ?

C'est une interprétation parmi d'autres. L'essentiel pour nous, gouvernement, c'est que nos médecins formés au Maroc comprennent qu'il faut qu'ils arrêtent l'hémorragie qui affaiblit le secteur de la santé nationale et le rend exsangue et anémique.

Pourquoi ne pas le proclamer dans le cadre d'une communication limpide ?

La communication n'est pas mon fort. En homme d'action en mal de remèdes, je ne sais pas doré la pilule.

Le spectre de l'année blanche ne fait plus aucun doute... Quel gâchis ! Mais qui va payer les pots cassés ?

Je ne sais pas. Cette paralysie sur ordonnance de nos facultés de médecine et de pharmacie mérite une radioscopie approfondie que je compte confier à un cabinet étranger.

Accords agricole et de pêche Maroc-UE

Tamara Capeta, une magistrate aux conclusions magistrales

Dans le cadre de la procédure de validité des accords agricole et de pêche, paraphée entre le Maroc et l'Union européenne, la procureure générale de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) la Croate Tamara Capeta a rendu public jeudi 21 mars un avis suite à un recours introduit par le Polisario selon lequel "le territoire du Sahara occidental et les eaux adjacentes à celui-ci" sont séparés et distincts de celui du Maroc. Analyse soumise à la Cour de justice européenne en prévision des délibérations ultérieures des magistrats chargés de livrer un jugement final, les conclusions de l'avocate générale invitent à une lecture juridique pertinente de ce pseudo-litige juridique qui préserve les intérêts du Maroc et renvoie en même temps le Polisario à son véritable statut, celui de mercenaires. Sur l'accord agricole, l'avocate générale recommande de casser l'arrêt du tribunal de première instance tout en confirmant la validité et la légalité de l'accord signé entre le Maroc et l'UE. S'agissant de l'accord halieutique, l'avocate générale préconise le maintien de l'arrêt du tribunal de première instance qui s'était prononcé pour l'annulation des termes de l'accord qui n'a pas d'ailleurs été renouvelé depuis son expiration en 2023. La conclusion de la magistrate européenne conforte ainsi la position du Maroc, qui par la voix de son chef de la diplomatie Nasser Bourita, avait plaidé en juillet 2023 pour un partenariat rénové dans le domaine de la pêche qui soit porteur d'une valeur ajoutée pour le royaume. Quid du Polisario dans toute cette affaire, en fait une fausse cause, qu'il n'a cessé de monter en épingle en mobilisant des cabinets d'avocats grassement payés par le contribuable algérien? L'avocate générale a livré une analyse juste de son statut. « Le Polisario n'est pas reconnu comme le représentant du peuple du Sahara occidental par les Nations-Unies ou l'Union européenne. » Un peuple sahraoui comme le prétendent les séparatistes et sur lequel ils ont fondé toute leur escroquerie n'existe pas et c'est dans ce cadre que l'avocate générale fait remarquer à juste titre que le « Polisario n'a jamais été élu » par une quelconque population, ce qui rend « impossible de déterminer avec certitude si le Polisario bénéficie du soutien de la majorité. » En fait, les mercenaires du Polisario n'ont été élus et instrumentalisés depuis près de 50 ans que par leur géniteur et sponsor officiel qu'est l'Algérie. Enfonçant le clou, l'avocate générale constate que le Polisario n'a jamais été reconnu comme « mouvement de libération par les Nations-Unies ou l'Union européenne et ses États membres ». Partant de ces vérités juridiques, Tamara Capeta aboutit naturellement à la conclusion que l'UE a le droit de conclure des accords avec le Maroc incluant les territoires de son Sahara que lui disputent sans aucun fondement juridique l'Algérie par Polisario interposé. Puisant son argumentaire dans le droit international, la juge croate affirme que le Maroc est la seule autorité habilitée à signer des accords avec l'UE couvrant ses provinces du sud. C'est en vertu de ces arguments imparables que Tamara Capeta a rejeté une demande d'une association pro-polisario, nourrie aux pétrodollars algériens d'interdire l'entrée des produits agricoles issus du Sahara marocain. Démasqué et aux abois, le Polisario ne fait plus recette. Une grossière marchandise fabriquée par le régime algérien et qui est en train de finir dans la poubelle des histoires farfelues. ▀



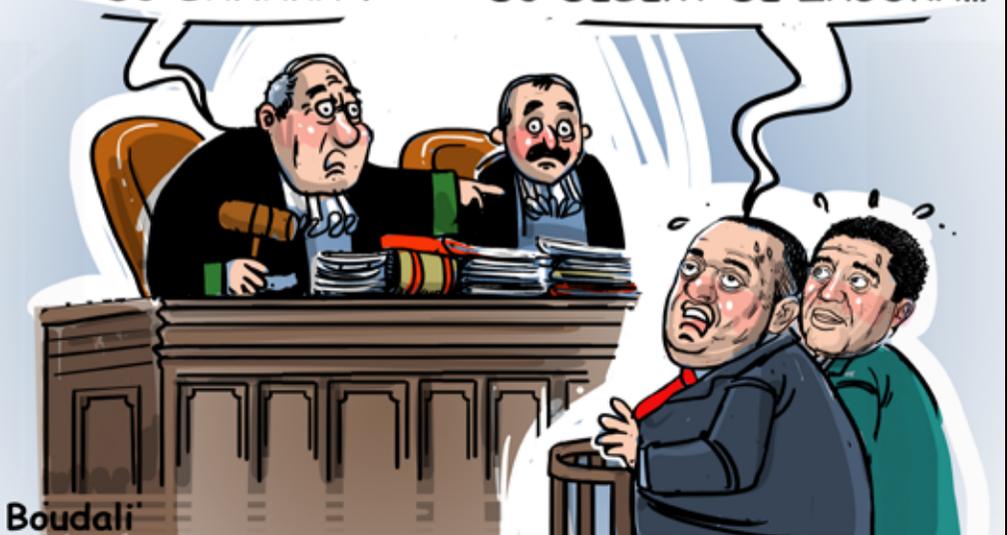
Tamara Capeta, une lecture juste d'un faux litige.

CHAIMAA EL OMARI

TRAFIC DE DROGUE : LE PROCÈS DE NACIRI ET BIOUI POUR BIENTÔT

C'EST VOUS LE GRAND ESCOBAR DU SAHARA ?

NON, MOI JE NE SUIS QUE SA PETITE VICTIME DU DESERT DE ZAGORA...





Et BATATI ET BATATA



Bizarre

Perd les pédales

Alberto Bettiol, le coureur italien d'EF Education-Easpost, a franchi la ligne d'arrivée de la deuxième étape du Tour de Suisse le lundi 13 juin en levant les bras, persuadé être arrivé premier. En réalité, un autre cycliste, rescapé d'une échappée lancée 170 kilomètres plus tôt, avait terminé la course avant lui, rapporte RMC Sport. Il s'agit du Norvégien Andreas Leknessund de la Team DSM. Le coureur est arrivé 38 secondes avant son concurrent. Dans le peloton, Alberto Bettiol pensait ainsi avoir devancé tous les autres cyclistes de la compétition dans son sprint final. « Je ne savais pas, tout simplement, qu'il y avait encore un coureur devant. Le rythme était vraiment très élevé avant l'arrivée, on pensait se battre pour la victoire, ça fait partie du jeu... », a-t-il finalement expliqué avec le sourire. Plusieurs de ses coéquipiers se sont par ailleurs également trompés et sont allés féliciter Bettiol. Matteo Trentin de UAE Emirates, un autre coureur italien, a quant à lui à gentiment raillé son compatriote en levant le bras de ce dernier devant la caméra une fois la situation tirée au clair.

Vous avez dit petit potager ?

Difficile, quand on habite un logement collectif, de cultiver son petit potager. Difficile, mais pas impossible ! Valéry peut en est la preuve. Elle dont le petit appartement est littéralement envahi de plants de fruits et de légumes : « Mon deux-pièces fait 36 m² et dispose d'un balcon de 4 m²... et j'ai des plantes partout, dans toutes les pièces ! », sourit-elle.

Informaticienne, cette jeune Parisienne s'est mise au jardinage par plaisir : « J'étais comme tout le monde, j'aimais bien les plantes mais sans plus, se souvient-elle. J'ai commencé à cultiver des géraniums et des plantes aromatiques dans des balconnières, et puis j'ai rajouté des plantes potagères. Puis un jour, j'ai décidé de cultiver de quoi manger ».

« Jardiner, ça permet de se recentrer et de se poser », confie Valéry. Et ça ne coûte pas grand-chose : « On peut démarrer un potager avec pas grand-chose, si on fait jouer son imagination, si on fait de la récup'. On peut simplement utiliser des pots de yaourt, par exemple, ou des pots de crème fraîche... On peut aussi récupérer des rouleaux de papier toilette etc. »

Erreur inhumaine

Aux Etats-Unis, plus précisément à Houston au Texas, un garçon de 4 ans a été victime d'une erreur médicale bête et grossière. Venu pour se faire opérer d'une hernie au niveau de l'aîne, le chirurgien s'est trompé, et a effectué une vasectomie. Une « horreur » médicale qui l'a rendu stérile, rapporte le média américain Fox 4 News (13/6).

Randy Sorrels, avocat à Houston, explique que le bambin de 4 ans, admis en salle d'opération pour une hernie inguinale (c'est à dire au niveau de l'aîne), a subi une vasectomie involontaire. Selon l'avocat, le chirurgien aurait accidentellement sectionné l'un des canaux qu'emprunte le sperme reproducteur : « Cela pourrait avoir des conséquences pour le reste de la vie de ce jeune homme. »

Évidemment, il ne s'agit pas d'une erreur courante. Le dossier du chirurgien a d'ailleurs pu être consulté, et il ne comporte aucun antécédent de faute professionnelle.

« Avant qu'un médecin coupe une partie de l'anatomie, il est censé bien reconnaître la partie en question. Dans le cas présent, il n'a pas réussi à identifier avec précision ce qui devait être coupé. Malheureusement, il n'a pas sectionné au bon endroit. On ne l'a découvert que lorsque l'enfant a fait une radio. »



Rigolard



Un fils de banquier dit à son père:

- Papa, prête-moi 20 euros, mais ne m'en donnes que 10. Le père demande:
- Pourquoi, mon garçon ? - Comme ça tu me devras 10 euros, je te devrai 10 euros et nous serons quittes !

Les hommes intelligents, dit un professeur de philosophie, sont toujours dans le doute. Il n'y a que les idiots pour être affirmatifs. Un élève questionne : - Vous êtes sûr de ce que vous avancez là ? - Certain, dit le professeur...

*En classe de C.P, la maîtresse demande aux élèves de citer un chanteur contemporain. La petite Julie lève le doigt :

- Francis Lalanne, Madame.
- Hmm oui, c'est bien Julie. Un autre?
- Chantal Goya, Madame
- Non, j'ai dit chanteur. Un autre ? - Demis Roussos, Madame dit la petite Nathalie,
- Bien, Nathalie. Encore un ? Momo alors lève le doigt:
- M'dame, Nathalie elle a dit Demis Roussos, mais c'est pas bon.
- Pourquoi Momo, Demis Roussos est bien chanteur pourtant ?
- Oui, M'dame, mais vous avez dit un chanteur contemporain, et Demis Roussos il est comptant pour deux !

Un type passe au tribunal pour chèque sans provision. Pour se dé-

fendre, il précise : - Mais je n'ai acheté que de l'apéritif sans alcool, un fromage sans matière grasse et du chocolat sans sucre, avec ce chèque sans provision ! Le juge répond : - Bon, alors ce sera un mois sans sursis !

En traversant un village enneigé, une Rolls-Royce dérape, heurte un mur et se trouve sérieusement endommagée. Le conducteur sort furieux :

- Zut! Un mois de salaire envolé ! En attendant les secours, il assiste à l'accident identique d'une Porsche dont le conducteur, en sortant du véhicule, s'exclame:

- Flûte ! Deux mois de salaire envolés! Soudain, les deux accidentés voient arriver une 2 CV qui, n'arrivant pas à freiner, heurte la Rolls et s'écrase sur la Porsche. Le conducteur en sort hébété et gémit :

- Deux ans de salaire envolés! Les deux autres se regardent et commentent :
- Il faut vraiment être fou pour acheter une voiture aussi chère !

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:

0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Le site web de l'Agence Nationale de la Conservation foncière, du Cadastre et de la Cartographie met à votre disposition des services rapides et sécurisés



www.ancfcc.gov.ma